

SUITE AUX ENGAGEMENTS DE SAÏHI

LES SYNDICATS DE LA SANTÉ ANNULENT LEUR GRÈVE

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8118 LUNDI 17 FÉVRIER 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

EXPLOITATION DES UNITÉS ET DU FONCIER SAISIS

Le CPE veut accélérer les mesures

Page 3

UNION AFRICAINE

L'ALGÉRIE AU DESSUS DU MAROC

C'est une victoire sans bavures de l'Algérie contre le Maroc. L'élection de Selma Malika Haddadi, ambassadrice à Addis-Abeba et représentante permanente de l'Algérie auprès de l'Union africaine, au poste de vice-présidente de la Commission de l'UA est un succès historique et un acquis de plus pour l'Algérie. Page 3



INTRODUCTION DE LA BDL À LA BOURSE D'ALGER

Engouement des souscripteurs

Page 4

RETARD DE LIVRAISON DES LOGEMENTS DE SIDI ABDELLAH

Belaribi hausse le ton

Page 5

TOUR D'ALGÉRIE DE CYCLISME

Mohamed-Nadjib remporte la 8e étape

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

VICTOIRE ÉCLATANTE DE L'ALGÉRIE À L'UNION AFRICAINE

Cuisant échec du Maroc à Addis-Abeba

Dans la soirée du 15 février 2025, le ballon de baudruche marocain s'est dégonflé et les espoirs de l'Égypte se sont effondrés suite à la victoire éclatante de la candidate algérienne, l'ambassadrice Selma Malika Haddadi, à l'élection au poste de vice-présidente de la Commission de l'Union africaine par la 38e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'organisation continentale, réunie à Addis-Abeba jusqu'au 16 février. Le Maroc pensait pouvoir battre l'Algérie, tandis que l'Égypte se voyait comme un candidat de compromis, misant sur un blocage entre l'Algérie et le Maroc.



L'Algérie triomphante.

En fait, après l'exclusion de la compétition de l'Égypte en raison de son maigre score de 6 voix sur les 33 requises pour être élue, la compétition s'est limitée aux deux autres pays concurrents : l'Algérie et le Maroc. Après avoir éliminé le Maroc de la compétition lors du 2e tour, notre pays est resté seul dans la course et est parvenu à recueillir la majorité des ⅔ des voix requises pour remporter le scrutin, déjouant ainsi la stratégie de blocage du Maroc et le pronostic de l'Égypte.

La victoire de la candidate algérienne, l'ambassadrice Selma Malika Haddadi, a immédiatement été saluée par un tonnerre d'applaudissements dans la salle, accompagnés de youyous et de chants "One, two, three, viva l'Algérie" exécutés par les membres de la délégation algérienne. Une ambiance de liesse s'est imposée dans la salle, provoquée par la victoire algérienne, largement partagée par de nombreuses délégations qui se sont précipitées pour féliciter la délégation et la candidate algériennes.

Cette victoire fulgurante de l'Algérie a été reçue par la délégation marocaine comme un coup de tonnerre s'abattant soudain sur un arbre calciné. Le ministre Bourita, d'habitude si prompt à dégainer son venin contre notre pays, était sans voix.

Lors d'un vote précédent, organisé le 13 février à l'occasion de la réunion du Conseil des ministres préparatoire au Sommet, portant sur le renouvellement des membres du Conseil de paix et de sécurité de l'UA au titre de l'Afrique du Nord, le Maroc avait réussi à mobiliser une minorité de délégations d'États membres acquis à sa cause pour bloquer l'élection de l'Algérie. Bien que l'Algérie ait obtenu 30 voix sur les 33 requises pour l'emporter, contre seulement 17 pour le Maroc, elle a ainsi été privée de sa victoire. L'élection du membre du CPS au titre de l'Afrique du Nord a ainsi été reportée à la prochaine session extraordinaire du Conseil des ministres, prévue pour se tenir dans un mois et à laquelle notre pays entend se présenter avec confiance et détermination.

Pourtant, selon la pratique en vigueur à l'UA, la victoire est généralement accordée au troisième tour lorsque seuls deux candidats restent en lice à l'issue du second tour, après l'élimination des autres concurrents. Cette règle devait d'autant plus s'appliquer en faveur de l'Algérie, à qui il ne manquait qu'une seule voix pour atteindre la majorité absolue des votes. Cependant, en mauvais perdant, le Maroc a mobilisé une quinzaine de pays qui lui sont favorables afin de bloquer la victoire de l'Algérie. Cette manœuvre a suscité une réaction d'incompréhension au sein des délégations. Même certains représentants de ces pays, conscients des usages électoraux de l'UA, ont exprimé leur perplexité face à l'attitude de leurs propres gouvernements. En effet, si le Maroc peut légitimement faire campagne et solliciter l'appui d'autres États en faveur de sa candidature, voire même les mobiliser contre le pays concurrent, ces voix ne lui appartiennent pas. Heureusement, ce scénario ne s'est pas reproduit lors de l'élection au poste de vice-président de la Commission, nous confortant dans le principe que les États membres sont souverains et disposent librement de leur vote.

Dans les couloirs du siège de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, il se murmurait que, depuis son adhésion à l'organisation, le Maroc a adopté une stratégie de destruction et de paralysie de l'UA. Il est de notoriété publique en Afrique que, pour parvenir à ses fins, le Maroc a recours à des méthodes répréhensibles telles que la corruption, le mensonge, la désinformation et même l'intimidation et la menace. Des montants d'argent auraient ainsi été distribués pour soudoyer des personnalités internationales et africaines, invitées à des séjours somptueux au Maroc, comme ce fut le cas avec certains membres du Parlement européen, provoquant un véritable séisme au sein des instances européennes. Cette affaire de corruption est encore entre les mains de la justice belge, qui s'en est saisie. Cette stratégie de division est d'autant plus agressive que le Maroc peine à accepter le fait que l'Algérie demeure un pays leader, respecté sur le continent, malgré une propagande intense et une diplomatie hostile à son encontre. L'argent de la corruption n'a pas gagné cette fois-ci et la raison a triomphé.

L'ENGAGEMENT PANAFRICAIN DE L'ALGÉRIE

Le Maroc, qui n'aime pas l'Union africaine (UA), l'a une nouvelle fois démontré à l'occasion de ces élections. En effet, depuis son adhésion à l'UA en janvier 2017, il mène une campagne punitive contre cette institution, dont la République arabe sahraouie démocratique (RASD) est un membre fondateur. Il nourrit une rancune envers l'UA depuis que l'Organisation de l'unité africaine (OUA), à laquelle elle a succédé, a admis la RASD en son sein en 1984. Il faut se rappeler que, par dépit, le Maroc avait alors décidé de quitter l'Organisation de l'unité africaine (OUA). À cette occasion, le roi Hassan II avait ironiquement qualifié le sommet de l'OUA de « conférence tam-tam ».

En ce qui concerne l'Algérie, elle est reconnue pour son engagement panafricain sincère depuis sa lutte pour l'indépendance, ainsi que pour son soutien actif au processus de décolonisation et au démantèlement de l'apartheid en Afrique. Elle a toujours inscrit son action dans le cadre des principes et objectifs de l'organisation continentale, veillant à défendre les intérêts communs de ses États membres.

Chaque fois que l'Algérie a reçu un mandat de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ou de l'Union africaine (UA), elle en a fait un usage conforme aux principes et objectifs de l'organisation. Depuis la création de l'OUA et sa transformation en Union africaine, elle n'a pas hésité à proposer des candidats parmi ses meilleurs cadres pour servir l'organisation continentale. Leur contribution positive au sein des instances africaines est largement reconnue et saluée, et leur réputation résonne toujours en Afrique.

C'est dans cet esprit que l'Algérie a proposé, au poste de vice-présidente de la Commission, l'ambassadrice Selma Malika Haddadi, unanimement reconnue pour sa compétence, son engagement panafricain, sa rigueur dans le travail, son dynamisme et son intégrité. De même, l'Algérie a initié ou participé à des actions en faveur de l'intérêt général africain, en respectant et appliquant les décisions prises collectivement au sein de l'Union africaine.

Durant les deux dernières décennies, la diplomatie algérienne a hélas perdu en termes de rayonnement, en raison de la maladie de son ancien Président et d'une présence insuffisante sur le terrain. Mais la diplomatie algérienne est restée profondément enracinée dans ses principes fondateurs notamment le respect de la souveraineté des États et la non-ingérence dans les affaires intérieures, le soutien aux mouvements de libération et au droit des peuples à l'autodétermination et le respect du droit international et des principes des Nations Unies. Elle est restée fidèle à son engagement africain tel qu'il a été si bien exprimé par le président Ben Bella lorsqu'il a déclaré lors du sommet inaugural de l'OUA en mai 1963 que « nous devons tous accepter de mourir un peu pour que l'Afrique vive ».

Durant les dernières années, l'Algérie a amorcé un processus de redressement sous l'impulsion du président Abdelmadjid Tebboune. Au niveau diplomatique, ce redressement s'est traduit par un engagement africain et international plus marqué et une concertation renforcée dans un esprit de respect mutuel. Ce retour en force s'est très nettement illustré lors des élections des membres du Conseil de paix et de sécurité, où l'Algérie a obtenu le soutien de la majorité des États membres, tandis que le Maroc n'a pu mobiliser qu'une minorité de blocage. Il a été confirmé à l'occasion de l'élection de notre pays au poste de vice-président de la Commission où notre pays a fait coup double en terrassant le Maroc et l'Egypte à la fois.

Après les progrès initiaux engrangés par la diplomatie algérienne, la victoire remportée à Addis-Abeba marque le retour puissant de notre pays sur la scène africaine. L'Algérie reprend ainsi la place qui a toujours été la sienne, celle d'un État fidèle aux serments pris dans la Charte de l'OUA et l'Acte constitutif de l'UA, coopérant sincèrement et dans le respect mutuel avec les autres États membres de notre organisation continentale, en vue de la réalisation d'une Afrique prospère, intégrée et en paix.

Les individus qui, sans relâche, aboient et déversent leur venin contre leur propre pays, même lorsque celui-ci progresse et accumule des victoires, se placent du mauvais côté de l'histoire, qui les jugera sévèrement. Leur soumission à l'argent, au service d'officines étrangères, les aveugle et les met au ban de la société algérienne. Tandis qu'ils s'égosillent à suivre les directives de leurs maîtres et autres tireurs de ficelles, la caravane Algérie poursuit sa marche vers le progrès dans la paix, l'unité et la concorde.

Hachemi B.

UNION AFRICAINE

L'Algérie neutralise le Maroc

C'est une victoire sans bavures de l'Algérie contre le Maroc. L'élection de Selma Malika Haddadi, ambassadrice à Addis-Abeba et représentante permanente de l'Algérie auprès de l'Union africaine, au poste de vice-présidente de la Commission de l'UA est un succès historique et un acquis de plus pour l'Algérie.



Une victoire sans bavures.

Pour de nombreux observateurs et diplomates présents lors du sommet africain, ces élections ont montré le vrai visage du régime marocain, qui s'est démené comme un diable pour barrer la route à la candidate algérienne. Fidèle à sa répugnante réputation, Rabat a usé et abusé de ces procédés connus, de la manigance, de la vilenie, de la corruption et des jeux de coulisses parfumés de pots-de-vin.

Des pratiques occultes de bas étage, décriées déjà en Occident après que des témoignages et des révélations de parlementaires européens ont accablé Rabat. Le fameux scandale du Marocgate s'est presque reproduit honteusement dans les couloirs du siège de l'UA à Addis-Abeba et a failli éclabousser certains représentants de pays alliés au Makhzen.

Dans cette histoire d'élections, la différence entre Alger et Rabat est de taille. La candidate Haddadi, forte de son expérience, de son expertise des questions africaines et de sa rigueur, avait un projet pour l'Afrique, un vrai programme, alors que sa rivale marocaine n'avait aucun plan, aucune proposition. Le seul souci de Rabat concernant ce vote était d'empêcher l'Algérie de remporter un siège, comme il tente de le faire partout dans les instances internationales et régionales.

Cette victoire algérienne est révélatrice de l'influence de l'Algérie dans le continent, de l'impact de sa diplomatie et de sa doctrine, mais c'est surtout l'aboutissement d'un long processus que mène l'Algérie dans le continent pour la consécration de la paix, de la sécurité, de la justice et du développement. La candidate algérienne avait, avant tout, un idéal, contrairement à sa rivale marocaine.

« C'est un acquis pour l'Algérie sous la conduite clairvoyante du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune », a déclaré Mme Haddadi suite à sa victoire écrasante, exprimant sa gratitude au président de la République ainsi qu'au ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, pour la confiance placée en sa personne. « Je serai une digne représentante de l'Algérie à l'Union africaine », a-t-elle assuré. Mme Haddadi a précisé que cette élection reflétait « la place de l'Algérie et sa profondeur africaine, mais témoigne également de la confiance placée par les pays africains en elle et en sa direction judicieuse », soulignant que l'Algérie « a toujours joué un rôle prépondérant au sein de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et maintenant au sein de l'Union africaine (UA). Nous allons poursuivre ce travail pour hisser son nom et son drapeau à travers notre direction clairvoyante de l'organisation, tant sur le plan administratif que financier. Nous serons toujours à la hauteur des attentes ».

La vice-présidente de la Commission de l'UA a également affirmé que ce poste « est très important et permet (...) à l'Union africaine de mettre en œuvre l'Agenda 2063, dont l'initiative +faire taire les armes+ », précisant qu'elle œuvrerait à la réalisation de cet objectif avec toute l'équipe de la Commission de l'UA.

Après avoir été élue vice-présidente de la Commission de l'UA, l'ambassadrice Selma Malika Haddadi a prêté serment.

La vision nouvelle de Haddadi

Pour rappel, Mme Haddadi a été élue avec un total de 33 voix, obtenant ainsi la majorité des deux tiers requise pour remplacer la Rwandaise Monique Nsanzabaganwa, dont le mandat est arrivé à terme, et ce après avoir vaincu la candidate marocaine, éliminée au sixième et avant-dernier tour, et après le retrait des candidates libyenne, au premier tour, et égyptienne au troisième.

Agée de 47 ans, Mme Haddadi est présentée par ses pairs comme une diplomate aguerrie, qui cumule plus de deux décennies d'expérience en faveur de la paix et de l'unité du continent. Pour cette élection, Mme Haddadi a proposé une vision nouvelle enracinée dans son « dévouement à l'Afrique » ainsi que dans sa « loyauté » et son « engagement » envers l'UA. Elle s'est engagée à recentrer l'action de l'UA autour des objectifs fixés par ses pères fondateurs.

Outre le renforcement de la gestion administrative et financière de la Commission de l'UA, afin d'instaurer la culture d'efficacité, de transparence et de redevabilité à tous les niveaux, Mme Haddadi s'est engagée à promouvoir les principes du panafricanisme et de l'unité africaine.

Elle s'est fixée pour objectif de consolider la confiance et la synergie entre la Commission et les Etats membres de l'UA.

Afin que l'UA puisse atteindre l'objectif d'appropriation de ses programmes et aspirations, telles que définies par les pères fondateurs et énoncés dans l'Agenda 2063, Mme Haddadi assure qu'elle favorisera « la priorisation, la revitalisation et le renforcement des partenariats avec les entités et institutions africaines de développement, telles que la BAD, l'Afreximbank et l'AUDA-NEPAD, en tant que principaux fournisseurs de projets et de fonds de développement ».

Mohamed Kouini

EXPLOITATION DES UNITÉS ET DU FONCIER CONFISQUÉS

Le CPE veut accélérer les mesures

LE PREMIER MINISTRE, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, les travaux du 193e Conseil des participations de l'Etat, dont les travaux ont été consacrés à « la poursuite du transfert, contre rémunération, au profit d'entreprises publiques, d'un certain nombre de biens fonciers confisqués en vertu de décisions judiciaires définitives dans le cadre d'affaires de lutte contre la corruption ». C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du Premier ministère. La même démarche a été adoptée concernant les entreprises de production. Le Conseil des participations de l'Etat a « souligné notamment la nécessité d'accélérer les mesures nécessaires pour assurer l'exploitation optimale des unités de production concernées par le transfert, en application des directives du président de la République ».

Il convient de relever que la justice a définitivement tranché sur les biens concernés, foncier ou unités, soumis à la vente à des entreprises publiques.

Slimane O. B.

LUTTE ANTITERRORISTE

L'Algérie disposée à partager son expérience avec les pays arabes

LE MINISTRE de l'Intérieur, Ibrahim Merad, a souligné, hier en Tunisie, la disposition de l'Algérie à partager son expérience avec les pays arabes dans leur lutte contre le fléau du terrorisme. Lors de son allocution prononcée à l'occasion de sa participation à la 42e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, Merad a indiqué que « cette réunion intervient à un moment où la région arabe est confrontée à de graves défis sécuritaires ». Ces derniers « nous obligent, en tant que groupe régional, à nous efforcer de répondre aux évolutions de la nouvelle réalité et à œuvrer pour trouver des solutions appropriées qui soient en phase avec les intérêts qui unissent les pays arabe », a-t-il ajouté.

Dans ce cas, « nous n'avons d'autre choix que de travailler ensemble pour établir les bases d'une coopération constructive afin de trouver des mécanismes durables qui permettront d'établir une sécurité globale et d'éliminer les sources de menace qui affectent nos sociétés et les pays arabes », a poursuivi Merad devant ses pairs des pays arabes.

Le ministre de l'Intérieur a tenu à mettre en exergue que l'Algérie n'a pas hésité et n'hésitera pas à partager son expérience réussie en matière de lutte et d'éradication du terrorisme avec les frères arabes. L'Algérie renouvelle, ainsi, sa disposition à œuvrer aux niveaux arabe et africain pour vaincre ce phénomène, a assuré Merad.

M. B.

ATTAF S'ENTRETIENT AVEC LE PREMIER MINISTRE LIBANAIS

Le soutien de l'Algérie au Liban réitéré

LE MINISTRE d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier, un appel téléphonique du Premier ministre libanais, Nawaf Salam, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cet appel qui fait suite à la visite officielle effectuée par le ministre d'Etat, à Beyrouth, en qualité d'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, les deux parties ont évoqué « les développements dans le Sud du Liban, notamment la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu et le retrait des forces d'occupation israéliennes des territoires libanais ». Suite à quoi, Attaf a réitéré la solidarité de l'Algérie avec le Liban face aux violations flagrantes de sa souveraineté et de son intégrité territoriale, affirmant « la disponibilité de l'Algérie à poursuivre son soutien en faveur du Liban, notamment en sa qualité de membre non-permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies ».

S. N.

INTRODUCTION DE LA BDL À LA BOURSE D'ALGER

Engouement des souscripteurs

L'opération de souscription aux actions de la BDL, dans le cadre de l'opération d'ouverture et d'augmentation de son capital, a connu un engouement dépassant les attentes, a affirmé le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, qui a révélé l'introduction prochaine à la Bourse d'une autre banque et d'une société d'assurances.

Premier bilan de l'opération de l'introduction de la BDL à la Bourse d'Alger : un grand engouement est enregistré, d'autant qu'environ 85 % d'actions ont déjà trouvé preneur. Une situation qui dénote du bon déroulement de l'opération de l'ouverture du capital de la banque, mais aussi de l'intérêt croissant et surtout de l'instauration d'une culture boursière. Les premiers résultats de l'opération de vente des actions de la BDL, dans le cadre de l'opération d'ouverture et d'augmentation de son capital à travers son introduction à la Bourse d'Alger, ont été communiqués avant-hier par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, lors d'une journée d'information marquant la clôture des rencontres d'information et de sensibilisation liées à l'ouverture du capital de la banque et son introduction en bourse. «L'opération de souscription a connu un engouement dépassant les attentes, tant de la part des particuliers que des entreprises, d'autant que près de 85 % des actions ont été souscrites depuis le lancement de l'opération le 20 janvier». L'introduction de cette banque publique en bourse se veut, selon le ministre, «un investissement stratégique et une opportunité exceptionnelle pour les citoyens et les institutions, à parts égales, afin de contribuer activement à la construction d'une économie nationale forte, à même de réaliser une croissance durable», révélant dans ce contexte «l'introduction, prochainement, d'une autre banque ainsi que d'une société d'assurances».



Plusieurs banques suivront.

LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES APPELÉS À ADHÉRER

A cette occasion, le ministre a appelé tous les chefs d'entreprises, les opérateurs économiques ainsi que les investisseurs à «adhérer massivement à cette étape décisive du parcours économique du pays», relevant que «le renforcement des capacités financières et opérationnelles de la banque permettra de soutenir et d'accompagner les grands projets, contribuant efficacement à la dynamisation de l'économie nationale». De son côté, le directeur général de la BDL, Youcef Lalmas, a assuré que la banque était prête pour son introduction en bourse, en témoigne «l'affluence massive», ce qui traduit «l'esprit d'investissement et le patriotisme économique dont jouit le peuple algérien». M. Lalmas a appelé tous les investisseurs à «saisir cette opportunité unique en procédant à la souscription des actions de la BDL, qui leur ouvrent des perspectives prometteuses et leur permettent de contribuer efficacement à la construction d'une économie nationale forte et durable», et ce avant l'expiration de l'opération le 20 février en cours.

Pour rappel, la BDL avait ouvert le 20 janvier dernier, à travers la souscription en bourse, son capital social, avec l'émission de 44,2 millions de nouvelles actions pour souscription, au prix unitaire de 1 400 DA. L'opération vise à lever un montant total de 61,88 milliards de dinars, dont 44,2 milliards de dinars au titre de l'augmentation de capital, et une prime d'émission de 17,68 milliards de dinars, ce qui permettra, à terme, de porter le capital social de la BDL de 103,2 milliards de dinars à 147,4 milliards de dinars. L'offre concerne toutes les catégories (personnes physiques et morales ainsi que les investisseurs professionnels). Pour ce qui est de la répartition des actions, 40 % sont destinées aux personnes physiques, 30 % aux investisseurs professionnels et 30 % aux personnes morales publiques et privées de droit algérien, avec un seuil minimal d'achat respectivement de 10, 500 et 1 000 actions.

Outre la mobilisation de 70 % du réseau bancaire pour la souscription, la BDL, qui est la deuxième banque publique à ouvrir son capital via la bourse après le CPA, s'est largement déployée sur le terrain, et ce en lançant une vaste opération de marketing. Plusieurs actions de communication à travers de multiples canaux ont été réalisées, outre les déplacements effectués par des équipes de la BDL, accompagnées de ses partenaires, au niveau de la majorité des agences, et ce à travers le territoire national.

L. A. A.

STABILITÉ DES MARCHÉS DURANT LE RAMADHAN

Les commerçants appelés à jouer un rôle important

PARTIE importante de l'équation, les commerçants sont appelés à jouer pleinement leur rôle pour garantir la stabilité du marché durant le mois de Ramadhan. Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, s'est réuni avec l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), lesquels sont appelés à contribuer activement à la dynamisation des marchés de proximité. Dans le cadre de l'approche participative avec les différents acteurs et partenaires économiques, et en préparation du mois sacré du Ramadan, le ministre du Commerce intérieur a présidé, samedi, une réunion consultative avec l'Union générale des commerçants et artisans algériens, conduite par le secrétaire général de l'Union, Issam Bedrissi, en présence des cadres centraux du ministère, des présidents des confédérations ainsi que des représentants des distributeurs et des grossistes.

Zitouni a ainsi appelé les commerçants et artisans à se mobiliser en véritables militants face aux défis actuels, insistant sur leur rôle crucial dans la stabilité du marché, la promotion de la production locale et la lutte contre les pratiques illégales, telles que le monopole et la spéculation. Il a également affirmé que leur coopération active reflète leur profond sens des responsabilités nationales, nécessitant des efforts conjoints pour servir les citoyens et soutenir l'économie nationale. Dans le cadre des préparatifs pour le mois sacré de Ramadhan, Zitouni a invité l'ensemble des commerçants à participer activement à l'animation des marchés de proximité, dont 565 ont été lancés samedi à travers tout le territoire national. Ces marchés permettent la vente promotionnelle et l'application des réductions sur les produits de grande consommation afin d'assurer la stabilité des prix. Au cours de cette réunion, le ministre a écouté les préoccupations des commerçants et exploré les moyens de les surmonter, tout en cherchant de nouvelles approches pour renforcer leur rôle dans le développement de l'économie nationale. À cet égard, le ministre du Commerce a affirmé que le ministère étudiera leurs propositions et préoccupations et y répondra en lançant plusieurs ateliers visant la modernisation du secteur commercial.

LES COMMERÇANTS MOBILISÉS

De son côté, le secrétaire général de l'UGCAA a réitéré l'engagement total de l'Union à soutenir les efforts du ministère pour assurer l'équilibre et la stabilité du marché national durant le mois de Ramadhan.

A cette occasion, M. Bedrissi a annoncé le lancement d'une initiative intitulée «Ramadan : responsabilité, engagement, solidarité» à partir du 22 février depuis la wilaya de Ghardaïa.

Cette initiative vise à proposer des réductions significatives sur les prix des produits alimentaires de grande consommation afin de renforcer le pouvoir d'achat des citoyens. Elle inclut également l'organisation de rencontres et de sorties sur le terrain pour sensibiliser les commerçants, artisans et opérateurs économiques à l'importance de la réussite du mois sacré et à l'ancrage d'une culture de solidarité économique.

Dans ce sens, il a insisté sur la nécessité de préserver et de valoriser les acquis réalisés durant le Ramadhan précédent, saluant l'efficacité de l'approche participative adoptée par le ministère, qui a contribué à la stabilité du marché et à la disponibilité des produits de base.

Rim Boukhari

GRÂCE À LA COMMERCIALISATION DU LAIT DE VACHE SUBVENTIONNÉ

Baisse de la facture d'importation de poudre de lait

LA PRODUCTION du lait de vache subventionné a permis de baisser la facture d'importation de la poudre de lait de plus de 17 millions de dollars, depuis le lancement de l'opération en mai dernier C'est ce qu'a indiqué la Présidente-directrice Générale du groupe industriel des productions laitières (Giplait), Samah Lahlouh, dans une déclaration à l'APS. En marge du lancement des étapes expérimentales de production à la nouvelle usine de Rouïba à l'Est d'Alger, Mme Samah Lahlouh, a affirmé que la commercialisation du lait de vache «a permis d'économiser une quantité considérable de poudre de lait, et de réduire la facture d'importation de plus de 17 millions de dollars».

Le Groupe Giplait avait lancé le 21 mai 2024, la commercialisation du lait en sachet partiellement écrémé, à partir du lait de vache, destiné à la vente au prix réglementé de 25 dinars, ce qui a permis d'économiser des sommes importantes pour le Trésor public, selon la PDG de Giplait. La production nationale de lait de vache subventionné s'élève à 68 millions de litres depuis le lancement de l'opération, selon les chiffres fournis par le ministre de l'Agriculture, dans des déclarations en marge du lancement des étapes expérimentales de production à la nouvelle usine de Rouïba. Il avait, alors, affirmé que la production de ce lait sera généralisée à toutes les laiteries, y compris les laiteries privées.

Concernant les préparatifs pour le mois de Ramadhan, Mme Lahlouh a fait savoir que le Groupe «a mis en place tous les moyens afin de satisfaire la demande sur le lait», affirmant que ce produit, sera disponible à travers toutes les wilayas du pays, grâce à la capacité productive des unités du Groupe.

S. N.

RETARD DANS LA LIVRAISON DES LOGEMENTS DE SIDI ABDELLAH

Belaribi hausse le ton

Alors que la livraison des 10 507 logements de la nouvelle ville de Sidi Abdellah aurait dû être imminente, les retards dans les travaux d'aménagement et de raccordement ont déclenché la colère de Tarek Belaribi, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. C'est ce qu'a indiqué le ministère dans un communiqué rendu public hier.


Tarek Belaribi.

Lors d'une visite d'inspection sur le site du projet, M. Belaribi a constaté de visu que bien que les bâtiments soient entièrement construits, les aménagements primaires et secondaires restent en suspens. Les voiries, les espaces publics mais surtout les raccordements aux réseaux essentiels, tels que l'électricité, l'eau, l'assainissement et le gaz, accusent des délais jugés « inacceptables ». Une situation qui compromet directement la livraison de ces logements et qui a poussé le ministre à hausser le ton. Il a ainsi fermement interpellé les responsables sur le site et exigé des mesures immédiates pour accélérer l'achèvement des travaux restants, condition essentielle à la remise des clés aux bénéficiaires.

Les retards les plus préoccupants concernent le pôle résidentiel 1507 ; une zone qui aurait dû être livrée il y a plusieurs mois. Face à cette inertie, des avertissements fermes ont été adressés aux parties prenantes, sommées de redoubler d'efforts pour rattraper le retard. « Il est impératif d'accélérer la cadence afin d'achever rapidement les travaux restants. Aucun délai supplémentaire ne sera toléré », a insisté M. Belaribi, lors de ses échanges avec les responsables du chantier. « Nous devons aux citoyens des logements livrés dans des conditions optimales, avec toutes les commodités nécessaires. Il n'est plus question d'excuses », a-t-il martelé.

Conscient que ces retards peuvent avoir des causes multiples, le ministre a immédiatement présidé une réunion de coordination sur site. Celle-ci a réuni les responsables techniques, les entreprises chargées de la mise en œuvre et les cadres du ministère, afin de dégager des solutions rapides et concrètes.

L'un des principaux points soulevés a été la question des paiements dus à l'entreprise Cosider, acteur clé du projet. Le premier responsable du secteur de l'habitat a ordonné que toutes les situations financières en suspens soient réglées avant le début du mois de ramadan, afin d'éliminer tout frein administratif susceptible d'entraver l'avancement du chantier. L'objectif est d'éviter toute interruption liée à un manque de financement et d'assurer que l'ensemble des prestataires puisse poursuivre leurs interventions sans entrave.

Dans la foulée, un calendrier précis et contraignant a été exigé pour suivre quotidiennement l'évolution des travaux et garantir leur finalisation dans les délais les plus courts.

Outre les logements eux-mêmes, M. Belaribi a souligné l'importance du développement des pôles d'investissement de la nouvelle ville. Ces infrastructures, destinées à accueillir des activités économiques, commerciales et de service, jouent un rôle central dans l'attractivité et la viabilité à long terme de Sidi Abdellah. Le ministre a chargé le directeur de l'établissement de la ville de suivre ces projets de près et d'accélérer les procédures administratives et techniques, et ce afin de garantir une mise en service rapide de ces infrastructures stratégiques.

Au terme de sa visite, M. Belaribi a réaffirmé la fermeté des autorités quant au respect des délais et à la nécessité d'un suivi rigoureux. Pour éviter de nouveaux contretemps, il a annoncé qu'un contrôle renforcé serait mis en place afin de surveiller de près l'avancement du chantier et le respect des engagements pris.

Sihem Bounabi

FORMATION PROFESSIONNELLE

Une rentrée 100 % numérique

LA PROCHAINE rentrée de la formation professionnelle, prévue pour le 23 février, marque une étape décisive dans la digitalisation du secteur. Pour cette seconde session de l'année, les inscriptions ont été réalisées exclusivement en ligne, via une nouvelle plate-forme dédiée, a annoncé Seddik Koudil, directeur de l'organisation et du suivi de la formation au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Cette transition numérique a été rendue possible grâce à une collaboration étroite avec plusieurs institutions, dont le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le ministère de l'Education nationale et la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), a déclaré M. Koudil lors de son passage, hier, sur les ondes de la Radio nationale.

Avec un catalogue riche de 406 spécialités, cette session de février connaît un fort engouement, selon le responsable, qui précise que plus de 315 000 candidats ont finalisé leur inscription via la plate-forme www.takwin.dz. Cette affluence témoigne de l'intérêt croissant des jeunes pour les formations professionnelles, perçues comme un levier d'accès rapide au marché du travail.

Dans le cadre de la digitalisation des services, le ministère développe également de nouvelles plates-formes pour aligner l'offre de formation sur les besoins du marché. « Nous travaillons en collaboration avec l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) pour orienter ou réorienter les candidats vers des formations stratégiques. L'objectif est de leur permettre non seulement d'accéder à un emploi, mais aussi de créer de la valeur en lançant leur propre entreprise ou microentreprise », a expliqué M. Koudil.

Lancée officiellement le 12 janvier 2025, la plate-forme électronique « Takwine » permet aux candidats de s'inscrire directement, sans avoir à se déplacer. Cet espace numérique est conçu pour accompagner les apprentis tout au long de leur parcours, depuis l'inscription jusqu'à l'obtention du diplôme. Les formateurs et autres utilisateurs y trouvent également des outils facilitant la gestion et le suivi pédagogique.

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique plus large de modernisation et de simplification des démarches administratives. A ce titre, une journée d'information a été organisée pour sensibiliser les parties prenantes à l'utilisation de la plate-forme et aux nouveaux services numériques offerts.

Dans le cadre de la modernisation du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, le ministère a également annoncé le lancement de la « carte d'apprenti ». Il s'agit d'un dispositif offrant aux stagiaires un accès facilité aux services du secteur.

Cette mesure s'inscrit dans la stratégie de transformation numérique élaborée par la tutelle, visant à améliorer la qualité des prestations et à renforcer l'efficacité des services administratifs. « Ces innovations traduisent notre volonté d'offrir des services modernes et adaptés aux attentes des jeunes et des entreprises », a affirmé M. Koudil, tout en soulignant l'importance de ces réformes pour renforcer l'employabilité des diplômés. Conscient des mutations du marché de l'emploi, le ministère s'efforce d'adapter, en permanence, son offre de formation. Certaines spécialités émergent, répondant à des secteurs en plein essor. Parmi elles, les métiers liés à l'aéronautique, tels que aide mécanicien ou bagagiste, ainsi que des formations innovantes en agriculture, notamment dans la culture du safran, un domaine en forte expansion.

De plus, certaines formations introduites lors de la session précédente ont été élargies, notamment celle dédiée à la distribution des produits pharmaceutiques, développée en partenariat avec une entreprise leader du secteur.

Avec cette transformation numérique et une offre de formation en adéquation avec les réalités économiques, la formation professionnelle se positionne plus que jamais comme un acteur clé de l'insertion et de la qualification des jeunes.

Lynda Louifi



ORAN CONSOMME 120 MILLIONS DE M³ D'EAU PAR AN

La récupération fait défaut

PLUS de 120 millions de mètres cubes d'eau sont consommés annuellement dans la wilaya d'Oran sans que cette importante quantité soit récupérée. Pour parer à cette carence, une stratégie à long terme est dans les tablettes des autorités, et ce dans l'objectif d'atteindre environ 60 % du traitement des eaux usées dans un délai d'un an, et les mettre ensuite à la disposition de l'agriculture. C'est ce qu'a déclaré hier le wali d'Oran, Samir Chibani, à la radio régionale, où il a passé en revue les différents projets de développement en cours de mise en œuvre.

Le wali a tenu à noter que les pouvoirs publics doivent constamment réfléchir à la problématique de l'eau et la mise en œuvre de nouvelles méthodes pour la rendre disponible et la mettre à la disposition de trois secteurs importants, à savoir l'alimentation en eau potable de la population, en sus des zones agricoles et des zones industrielles.

Il a souligné, par ailleurs, que la partie de l'Afrique du Nord en particulier et la région méditerranéenne en général souffrent d'un grave changement climatique, surtout la sécheresse, en l'absence de l'eau pluviale, ce qui a entraîné une pénurie dans les barrages et les puits.

Le premier responsable a ajouté que le président de la République a pris en main le problème de l'eau potable et qu'il s'en occupe quotidiennement pour garantir aux citoyens cette matière vitale et stratégique, à travers des projets de construction d'usines de dessalement d'eau de mer.

Concernant la station de Cap-Blanc, dont la première pierre a été posée il y a deux ans pour produire 300 000 mètres cubes par jour, il a indiqué que les travaux sont en phase finale et que la qualité de l'eau qui sera produite est excellente.

Il a souligné que, dans le processus de distribution de l'eau, il y a la station qui la produit et une autre station de pompage d'une capacité de 20 000 mètres cubes, située à environ trois kilomètres de l'usine, puis un immense réservoir d'une capacité de 50 000 mètres cubes, qui approvisionnera la ville d'Oran, et un autre réservoir d'une capacité de 30 000 mètres cubes pour ravitailler les régions situées à l'ouest de la ville, à l'image de Bousfer, Aïn El-Turc et Mers El-Kébir.

Le premier responsable de l'exécutif de la wilaya d'Oran a assuré aux citoyens qu'ils ressentiraient bientôt une amélioration notable de l'approvisionnement en eau potable.

D'Oran, Brahim Mazi

L'Afrique face aux rivalités géostratégiques des grandes puissances

Professeur des universités docteur d'Etat 1974 en management stratégique, Abderrahmane MEBTOUL



Je tiens au préalable à féliciter Mme Salma Hadadi pour son élection au poste de vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA représentant l'Algérie après une compétition loyale avec la candidate marocaine qui n'a pas déméritée, étant un honneur pour l'Algérie l'essentiel étant de défendre les intérêts supérieurs de l'Afrique. Sa mission est importante face aux importantes tensions sécuritaires et conflits que traverse le continent où une nouvelle architecture des relations internationales se dessine entre 2025/2030 . L'Afrique est un continent possédant des richesses colossales ce qui explique les actions de déstabilisation d'acteurs externes et les rivalités des grandes puissances et de certains pays émergents où nous assistons à des rencontres périodiques, USA, Afrique- Chine, Afrique- Russie, Afrique et où après plusieurs rencontres , la prochaine rencontre programmée le 13 mars 2O25 Europe ,Afrique pour ne citer que les principaux acteurs

1.-Le monde traverse une turbulence inégalée comme en témoigne l'accroissement des budgets militaires à travers le monde . ; Plusieurs pays exportateurs d'armes se disputent l'influence en Afrique subsaharienne, la Russie ayant dépassé pour la première fois la Chine pour devenir le plus grand fournisseur de la région, où sa part des importations d'armes par les est passée de 21% durant la période 2013-2017 à 26% au cours de la période 2018-2022, tandis que la part de la Chine a chuté de 29 % à 18 %, la France ayant augmenté sa part de 4,8 % à 8,3 %, ce qui fait d'elle le troisième plus grand fournisseur d'armes à l'Afrique subsaharienne. Les autres principaux fournisseurs d'armes aux pays africains au cours des cinq dernières années sont les Etats-Unis (16%), la Chine (9,8 %) et la France (7,6 %) et la Russie 40 %. Au total, l'Afrique représente 5% des importations d'armes enregistrées à l'échelle mondiale durant les cinq dernières années contre 41% pour la région Asie & Océanie, 31% pour le Moyen-Orient, 16% pour l'Europe et 5,8% pour les Amériques, les pays d'Afrique subsaharienne ayant représenté 2 % du total des importations mondiales d'armes majeures entre 2018 et 2022. Ces achats sont venus s'ajouter aux centaines de milliers d'armes tous genres , dont 15000 missiles sol-air étaient dans les entrepôts de l'armée libyenne, qui ont été accaparés par différents groupes terroristes qui opèrent au Sahel, puis par d'autres groupes venus d'autres régions .

2.- Les ingérences de puissances étrangères, en Afrique ont bouleversé toute la carte géopolitique de la région avec des impacts sécuritaires, , favorisant le terrorisme et les flux migratoires. Contrairement à certaines supputations, selon le centre d'études stratégique pour l'Afrique en 2023, la plupart de la migration africaine se produit à l'intérieur du continent puisque les migrants cherchent des emplois dans des centres économiques voisins où 8% des migrants africains sont à l'intérieur du continent, l'Afrique ne représentant que 14 % des migrants du monde, comparé à 41 % venus d'Asie et 24 % d'Europe de l'Est.

D'une manière générale, pour l'Afrique, la lutte contre le terrorisme devra s'attaquer à l'essence , une bonne gouvernance et le développement, le tout sécuritaire ayant des limites, nécessitant une coopération des pays de la zone devant lever les contraintes du fait que la corruptibilité générale des institutions, pèsent lourdement sur les systèmes chargés de l'application des lois et la justice pénale en général qui ont des difficultés à s'adapter aux nouveaux défis posés par la sophistication des réseaux du crime organisé (la cyber criminalité) C'est que la . collaboration interjuridictionnelle est ralentie par l'hétérogénéité des systèmes juridiques en Afrique . De plus, la porosité des frontières aussi bien que la coordination entre un grand nombre d'agences chargées de la sécurité aux frontières posent des problèmes où la stratégie doit viser à attirer graduellement les utilisateurs du système informel vers le réseau formel et ainsi isoler les éléments criminels pour mieux les cibler tout en diminuant les dommages collatéraux pour les utilisateurs légitimes.

3.- Pour l'Afrique, il reste un long chemin à parcourir pour renforcer son intégration économique, devant être réaliste existant pas une Afriques mais des Afriques, devant passer par des sous intégrations régionales répondant aux avantages comparatifs de ces sous ensembles. Selon la Cnued le taux d'intégration en 2O23 de l'Afrique est d'environ 15/17% avec un PIB en 2023 estimé à 2800 milliards de dollars contre 2500 en 2022, environ 2,7% du PIB mondial , presque l'équivalent de celui de la France qui a une population de 68 millions d'habitants, et le PIB de l'ensemble des cinq pays du Maghreb moins de 3% d'intégration, pour 110 millions d'habitants, avoisine 500 milliards de dollars, presque l'équivalent de celui de la Belgique pour 11 millions d'habitants, montre qu'il lui reste, un long chemin à parcourir. Il s'agira d› accélérer la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) adopté le 1er janvier 2021, 54 pays africains l'ayant signé et 47 ratifié., qui selon la Banque mondiale pourrait permettre aux pays africains de faire sortir de l'extrême pauvreté 30 millions d'habitants et d'accroître le revenu de 68 millions d'autres personnes qui vivent avec moins de 5,50 dollars par jour et sur les 450 milliards de dollars de gains potentiels, environ 300 milliards proviendraient des mesures de facilitation du commerce visant à lever les freins bureaucratiques et à simplifier les procédures douanières. L'accord devrait réduire les droits de douane entre les pays membres et traitera d'aspects de politique générale liés notamment à la facilitation des échanges et aux services, tout en englobant des dispositions réglementaires telles que les normes sanitaires et les barrières techniques au commerce. La mise en œuvre des mesures de la ZLECAf permettrait de réorganiser les marchés et les économies de la région et de stimuler la production dans les secteurs des services, de l'industrie manufacturière et des ressources naturelles. Cette l'intégration sous- régionale à travers la création d'un marché commun de biens et de services renforcera la complémentarité économique du continent , stimulera le commerce intra-africain , augmentera les revenus de l'Afrique et permettra à des millions d'Africains de sortir de l'extrême pauvreté.

En conclusion, l'Afrique selon la majorité des observateurs internationaux sera la locomotive de l'économie mondiale entre 2030/2040/2050, pouvant facilement multiplier son PIB quatre ou cinq entre 2O3O-2O35.

Mais pour l'amélioration du niveau de vie de sa population, l'Afrique sera avant tout ce que les Africains voudront qu'elle soit mais supposant des entreprises compétitives en termes de cout/qualité ce qui renvoie à la bonne gouvernance et à la valorisation du savoir pilier du développement des Nations.

QUE VIVE L'ALGERIE ETERNELLE

TRÊVE À GAZA

Trois otages israéliens libérés par le Hamas

Dans le cadre d'un sixième échange, trois otages israéliens ont été libérés ce 15 février au matin par le Hamas et le Jihad islamique en échange de la libération par Israël de 369 prisonniers palestiniens. Parmi les otages libérés à Gaza figure le russe Alexandre Troufanov, dont la mère et la grand-mère avaient été libérées en novembre 2023.



Le Russo-Israélien Alexandre Troufanov, mais aussi l'Argentin Yaïr Horn et l'Israélo-Américain Sgaï Dekel-Chen, deux autres otages capturés lors de la sanglante attaque du Hamas contre Israël début octobre 2023, ont été libérés ce 15 février. Cette libération, après 498 jours de captivité, intervient dans le cadre d'un sixième échange prévu par le cessez-le-feu conclu mi-janvier entre le Hamas et l'État hébreu. «Nous sommes reconnaissants à la partie palestinienne, ainsi qu'à nos partenaires qataris et égyptiens, pour leur aide dans l'issue positive de cette affaire», a déclaré la porte-parole de la diplomatie russe dans un communiqué publié sur le site du ministère. «La tâche de sauver nos compatriotes de la captivité a été et reste une priorité pour nous», a-t-elle ajouté. Lors de la trêve de novembre 2023, trois Russes avaient été libérés : Elena Troufanova et Irina Tati (respectivement la mère et la grand-mère d'Alexandre Troufanov, enlevées au kibboutz Nir Oz), ainsi que Ron Krivoï. Ce dernier avait toutefois été libéré au terme «d'un arrangement direct entre les représentants russes et le Hamas», avait à l'époque déclaré la porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zakharova. Un responsable du Hamas avait déclaré que cette libération intervenait en remerciement du «soutien à la cause palestinienne» du président russe Vladimir Poutine. En juin 2024, le Russe Andreï Kozlov avait été libéré lors d'une opération des forces israéliennes. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 48 271 martyrs et 111 693 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué dimanche les autorités palestiniennes de la santé.

Selon la même source, les corps de 7 martyrs et 5 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agressions sionistes.

Par ailleurs, au moins 595 colons sionistes ont pris d'assaut dimanche l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville occupée d'El-Qods, sous la protection de la police d'occupation sioniste, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Les colons, qui se sont introduits par groupes successifs du côté Est de la mosquée, ont mené des marches provocatrices dans ses cours et effectué des rituels talmudiques, précise Wafa, qui cite des sources locales. Les forces de l'occupation sioniste ont renforcé, par ailleurs, les mesures militaires aux portes de la vieille ville d'El Qods et de la mosquée Al-Aqsa, ajoute la même source. Troisième Lieu-Saint de l'Islam, la mosquée Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et agents de la police sionistes. Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

R. I.

BEYROUTH

Plus de 25 arrestations après l'attaque contre un convoi de la Finul

AU LENDEMAIN d'une attaque violente contre un convoi de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul), les autorités libanaises ont annoncé ce 15 février l'arrestation de plus de 25 personnes. L'incident, qui a eu lieu le 14 au soir à Beyrouth, a fait deux blessés et a provoqué une vive réaction de la part du gouvernement libanais. Les autorités libanaises ont fait état de plus de 25 arrestations après l'attaque d'un convoi de la Finul à Beyrouth. Ce convoi, transportant des Casques bleus népalais, a été pris pour cible par des manifestants pro-Hezbollah, dans un contexte de tensions politiques croissantes. L'attaque, qui a fait des blessés parmi les membres de la Finul, survient après plusieurs jours de manifestations liées à une décision concernant des vols iraniens à destination de l'aéroport de Beyrouth. «L'attaque contre les forces de la Finul est un crime, et j'ai été informé aujourd'hui des mesures prises pour poursuivre les auteurs de l'attaque, ainsi que ceux qui ont porté atteinte aux biens et agressé la Finul», a déclaré à la presse le ministre de l'Intérieur libanais, Ahmad al-Hajjar. «Nous avons plus de 25 personnes arrêtées par les services de renseignement de l'armée libanaise, et une personne est détenue par la section des renseignements de la police intérieure», a-t-il encore précisé. «Cela ne signifie pas que ces détenus sont responsables de l'attaque contre la Finul, mais les enquêtes détermineront qui est responsable et qui a commis l'agression. Les enquêtes se poursuivront de manière très sérieuse», a-t-il ajouté. L'ONU dénonce un possible «crime de guerre» L'incident a eu lieu sur une route bloquée depuis plusieurs jours par des dizaines de partisans du Hezbollah, protestant contre la décision d'interdire l'atterrissage de deux avions iraniens à l'aéroport de Beyrouth, selon des sources officielles. Après avoir fait état de l'attaque dans la soirée du 14 février, la Finul n'a n'a pas tardé à réagir. «Nous exigeons une enquête complète et immédiate de la part des autorités libanaises et que tous les responsables soient traduits en justice», a déclaré l'organisation dans un communiqué, dénonçant une «violation flagrante du droit international», qu'elle a qualifié de «crime de guerre». La Finul a exprimé sa stupeur face à cette attaque, rappelant que ses soldats œuvraient à «restaurer la sécurité et la stabilité dans le sud du Liban en cette période difficile». La force onusienne a réaffirmé que la force de maintien de la paix continuerait de mener à bien sa mission afin d'assurer la sécurité et la stabilité dans la région. **R. I.**

DROITS DE DOUANE AMÉRICAINS

Le Royaume-Uni annonce un plan de soutien à l'industrie sidérurgique

L'ADMINISTRATION TRAVAILLISTE britannique a annoncé, dimanche, un plan de soutien allant jusqu'à 3 milliards d'euros pour protéger le secteur sidérurgique britannique, alors que doivent entrer en vigueur, le 12 mars aux Etats-Unis, des droits de douane de 25 % sur l'acier et l'aluminium importés.

Le gouvernement britannique a annoncé, dimanche 16 février, un plan de soutien pouvant atteindre 2,5 milliards de livres (3 milliards d'euros) pour protéger son industrie sidérurgique, face à la hausse imminente des droits de douane américains.

L'administration travailliste du premier ministre Keir Starmer a également lancé une consultation visant à « protéger le secteur sidérurgique contre les pratiques commerciales déloyales à l'étranger » et à réduire les coûts élevés de l'électricité.

« L'industrie sidérurgique britannique a un avenir à long terme sous ce gouvernement », a assuré le ministre des entreprises et du commerce, Jonathan Reynolds, dans un communiqué, alors que le président américain Donald Trump a annoncé le 10 février que les Etats-Unis imposeraient des droits de douane de 25 % sur les importations d'acier et d'aluminium, à partir du 12 mars.

Le Canada, le Mexique et le Brésil comptent parmi les plus grands exportateurs d'acier vers les Etats-Unis, suivis de la Corée du Sud. Le Royaume-Uni y exporte, lui, environ 10 % de son acier, pour près de 400 millions de livres en 2023.

Le syndicat professionnel britannique de l'industrie sidérurgique a qualifié le projet américain de « coup dévastateur ».

Le gouvernement Starmer a annoncé mardi « travailler » avec les Etats-Unis sur « les détails » des droits de douane que Donald Trump entend imposer, une réaction qui contraste avec la promesse de l'Union européenne ou du Canada d'apporter une réponse « ferme » au président américain.

FARSIA

L'Armée sahraouie cible des bases des forces de l'occupant marocain

LES UNITÉS de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé, par d'intenses bombardements, des positions des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Farsia, indique un communiqué militaire de la Direction centrale du Commissariat politique de l'Armée sahraouie.

Selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), l'Armée sahraouie a mené samedi, des attaques contre des bases de l'armée d'occupation marocaine dans la région d'El Fiyine dans le secteur de Farsia, leur infligeant de lourdes pertes humaines. Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les retranchements des forces d'occupation marocaine, «leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles», le long des lignes défensives ennemies, conclut le communiqué. **R. I.**

LUTTE CONTRE L'ÉMIGRATION CLANDESTINE

Démantèlement d'un réseau spécialisé à Mostaganem

LA BRIGADE de lutte contre le trafic de migrants de la Sûreté de la wilaya de Mostaganem, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et du Groupement territorial des Garde-côtes, a réussi à démanteler un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer et à arrêter 16 individus. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de ce corps de sécurité.
La même source a précisé que « l'opération a été lancée après une coordination opérationnelle entre la Police, la Gendarmerie nationale et les Garde-côtes concernant un groupe d'individus sur le point de quitter le territoire national de manière illégale depuis une plage de la wilaya de Mostaganem ».
Les investigations menées par les services de sécurité sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent ont permis l'arrestation de 16 suspects, dont le principal organisateur de l'opération d'émigration clandestine, a fait savoir le communiqué.
Les mêmes services ont également saisi une embarcation pneumatique équipée d'un moteur de 60 chevaux, ainsi que 9 jerricans de carburant d'une capacité de 30 litres chacun, en plus de sommes d'argent en devises étrangères estimées à 1 511 euros et en monnaie nationale évaluées à 112.000 dinars algériens.
Par ailleurs, 17 téléphones mobiles utilisés par le réseau criminel pour assurer la communication entre ses différents membres ont également été saisis, selon le communiqué.
Après l'accomplissement de toutes les procédures légales, une procédure judiciaire a été engagée contre les suspects arrêtés (âgées de 20 à 51 ans), dont deux faisaient l'objet de mandats d'arrêt, avant de les déférer devant les instances judiciaires territorialement compétentes, a conclu la même source.

R. R.

EN PRÉVISION DU MOIS DE RAMADAN À AÏN TÉMOUCHENT

Vers l'ouverture de huit marchés de proximité

HUIT MARCHÉS de proximité seront prochainement ouverts dans la wilaya d'Aïn Temouchent en prévision du mois de Ramadan. C'est ce qu'a annoncé, hier, le directeur local du Commerce, Mohamed Benidi. Ces marchés de solidarité seront ouverts dans le quartier Les Oliviers à Aïn Temouchent et dans les communes de Chentouf, El-Malah, El-Amria, Hammam Bouhadjar, Aïn Larbâa, Beni Saf et Aïn Kihel, a précisé le responsable.
Des caravanes commerciales seront, par ailleurs, organisées pour la vente directe au profit des habitants de la commune de Ouled Hassane, où il n'a pas été possible de trouver un espace couvert pouvant accueillir de tels marchés, a souligné le responsable.
Ces marchés de solidarité, prévus pour le mois de Ramadhan, proposeront divers produits de consommation à des prix compétitifs, a précisé M. Benidi.
La wilaya dispose de trois points de vente appartenant au groupe public, Agrodiv, ainsi que cinq points de vente directe gérés par les coopératives de céréales et de légumes secs (CCLS) dans les communes de Hammam Bouhadjar et Aïn Temouchent, qui sont en activité permanente, a précisé la même source.

R. R.

IMPACT DU RAMADAN SUR LES MALADIES CHRONIQUES

Les médecins sensibilisent à Oran

Les activités de la Semaine nationale de prévention 2025 de l'EHU d'Oran ont débuté, hier, sous le slogan « Pour un Ramadan sain et sûr », avec la participation de médecins de différentes spécialités, mobilisés pour fournir des conseils et des recommandations sur le jeûne et son impact sur diverses maladies, et ce, jusqu'au 20 février.



Un chapiteau a été installé à l'entrée de l'hôpital pour accueillir et orienter les visiteurs, et un programme de quatre jours a été mis en place, avec une spécialité médicale spécifique pour chaque journée, selon la cellule de communication de l'établissement.
Le premier jour (16 février), animé par le service d'endocrinologie et de diabétologie, est dédié à la sensibilisation sur le diabète, l'hypothyroïdie et l'alimentation pendant le mois de Ramadhan.
Le deuxième jour (17 février), animé par le service de neurologie, abordera quant à lui l'épilepsie et son traitement durant le mois sacré.
Le troisième jour (19 février), fera un focus sur la maladie cœliaque, la colite ulcéreuse et l'insuffisance hépatique, avec la participation de médecins spécialisés en gastro-entérologie. Une partie de cette journée sera également consacrée à la nutrition et à la prévention des troubles digestifs sous la supervision des urgences médicales.
Le quatrième jour (20 février) sera dédié aux maladies rénales chroniques et au syndrome néphrotique (service de néphrologie), ainsi qu'aux anti-coagulants, l'hypertension artérielle, l'insuffisance cardiaque et aux régimes alimentaires pauvres en vitamines (service de cardiologie).
Le Dr Hichem Hamiti, endocrinologue responsable des activités du premier jour consacré aux diabétiques, a souligné que l'objectif principal de cet événement est d'informer les patients sur leur aptitude au jeûne, la gestion de leur médication et l'adaptation de leur régime alimentaire.
Il a également mentionné qu'un test, sous forme de questions notées, permet d'évaluer si un patient diabétique peut jeûner ou non. Ce test doit être réalisé avant le mois de Ramadhan, a-t-il expliqué, notant que chaque diabétique doit consulter son médecin afin d'obtenir un avis médical et des recommandations sur la possibilité du jeûne et pour l'organisation de ses repas et de son traitement dans le cas où il lui est possible de jeûner. En outre, des spécialistes en nutrition étaient également présents lors de cette première journée. Leïla Belhadj, diététicienne au sein du service d'endocrinologie et de diabétologie de l'EHU, a souligné que les patients diabétiques doivent veiller à fractionner leurs repas en trois petits repas (au lieu d'un gros repas à l'Iftar), en plus du S'hour. Elle a également recommandé une alimentation riche en légumes et en fibres, tout en limitant les sucres raffinés.

R. R.

EN PRÉVISION DU RAMADAN À CONSTANTINE

Stock de sécurité de produits alimentaires

EN PRÉVISION du mois de Ramadan prochain, un stock de sécurité de différents produits alimentaires de large consommation, a été mobilisé par la direction du commerce de la wilaya de Constantine. C'est ce qu'a déclaré, hier, Sid Ahmed Merdas, directeur local du secteur.
A ce propos, le même responsable a précisé que ce stock de sécurité est constitué de 6 180 quintaux de semoule, 6 000 quintaux de farine, de plus de 200 000 litres d'huile de table, 5 000 quintaux de sucre, 760 quintaux de café et de 1 000 quintaux de poudre de lait de la laiterie Numidia relevant du secteur public.
L'opération, a-t-il indiqué, s'inscrit dans le cadre des orientations du ministère de tutelle, visant à assurer la disponibilité en quantités suffisantes des productions alimentaires de base et à éviter toute perduration en matière d'approvisionnement des marchés durant le mois sacré de Ramadhan.
L'initiative, a encore ajouté M. Merdas, vise également à lutter contre la spéculation illicite pouvant être enregistrée durant le mois de Ramadan, indiquant qu'un programme de contrôle et d'inspection des marchés de gros et de détaille, a été tracé à travers la mobilisation de 98 brigades (196 agents) soutenues par des services de la police et de la gendarmerie nationale.
Les sorties d'inspection prévues cibleront aussi les commerces de vente de fruits et légumes, des produits laitiers et dérivés, les boulangeries, les boucheries, les fast-foods et les restaurants pour assurer un suivi quotidien de la qualité des produits de consommation proposés à la vente et du respect de la chaine de froid et des normes d'hygiène et cela, en coordination avec les bureaux d'hygiène communaux et les services vétérinaires, a conclu la même source.

R. R.

TENUES EN MARGE DU FESTIVAL CULTUREL DE LA PRODUCTION FÉMININE

Théâtre, malouf et poésie, thèmes de rencontres culturelles autour de « Qahwet El Asr »

En marge du Festival culturel national de la Production théâtrale féminine, la salle Toufik Mimiche du Théâtre régional Azzedine Medjoubi a accueilli, ce samedi une nouvelle gaada de Qahwet_El_Asr. Une rencontre enrichissante où passionnés de théâtre et de poésie ont échangé autour du thème « Poésie et théâtre : quand les mots riment et prennent sens ».

Un moment d'échange captivant qui a mis en lumière le lien entre le rythme poétique et l'art de la scène, dans une ambiance interactive et passionnée. Placée sous le signe de la convivialité, cette seconde rencontre a offert aux présents un moment d'échange et de partage autour du patrimoine culturel algérien. L'événement a permis aux participants d'explorer ces expressions artistiques tout en mettant en lumière leur rôle dans la transmission de la mémoire collective.

Axée sur l'art de la scène, le malouf et l'univers des contes, La première rencontre de Qahwet El Asr s'est tenue vendredi 14 février.

Organisée sous le thème « Femme, théâtre et patrimoine… contes et origines d'antan », et inspirée de la tradition algérienne du café de l'après-midi, cette première édition a rassemblé une pléiade d'artistes issus de différentes wilayas. Chacun a partagé son expérience et débattu de sujets variés, notamment la place de la femme dans le théâtre, l'importance du patrimoine oral et l'évolution du malouf.

Les chanteurs Abbes Righi et Kamel Benani, ainsi que le musicologue Abdelkader Bendameche, ont partagé leur regard sur le malouf. Abbes Righi a défendu une



vision inclusive, affirmant que « le malouf appartient à tout l'Est algérien et ne se limite pas à une seule wilaya », tout en expliquant que Constantine y est associée en raison du grand nombre d'associations dédiées à cet art. Kamal Benani a rappelé les origines andalouses du malouf, issu des écoles Ichbilia, Gharnati et Kortoba. Il a également souligné une différence entre Annaba et Constantine : « Le madh (chant religieux) est présent à Annaba, mais pas à Constantine, en raison des traditions soufies propres à chaque région ».

De son côté, Abdelkader Bendameche a évoqué l'historique du terme malouf, citant El-Boudali Safir, qui l'associait autrefois aux trois écoles musicales andalouses. La comédienne Fatiha Soltane a exprimé son émotion face à cette rencontre, affirmant : « Cette qaâda m'a ramenée à l'ambiance unique de Constantine ». Elle a également souligné l'évolution de la place des femmes dans le théâtre, rappelant ses débuts à l'école Ibn Sina dans la pièce La Cigale et la Fourmi.

Le comédien Abdelhamid Rabia a quant à lui rendu hommage aux pionnières du théâtre, rappelant que Keltoum (Aïcha Adjouri) fut la première femme à monter sur scène en Algérie.

Enfin, la chercheuse Zahra El Fele Boumezber a évoqué son attachement aux contes populaires, expliquant que son éducation familiale et ses recherches académiques lui ont permis d'en saisir toute l'importance. Elle a captivé l'assistance en racontant « Attir El Hor », un conte ancestral d'Annaba. A noter que cette deuxième journée du festival a été aussi marquée par la montée sur les planches du théâtre Azzedine Medjoubi de la troupe du théâtre régional de Laghouat. La pièce « Zahra bila awrak » (une rose sans feuilles) de Tounes Ait Ali, qui fait référence à un phénomène social, admirablement interprété par la comédienne Fatima-Zahra Masna a été agréablement accueillie par le public.

A. B.

RENCONTRES EURO-ALGÉRIENNES DES ÉCRIVAINS

Débat, à Alger, autour de la représentation de la ville dans la littérature

DES AUTEURS algériens et européens ont animé, samedi à Alger, les 15e Rencontres Euro-Algériennes des écrivains (REE), organisées par la Délégation de l'Union européenne en Algérie autour du thème de, «La représentation de la ville dans la littérature».

Accueillies à Alger, ces 15e rencontres ont été ouvertes par l'ambassadeur de la Délégation de l'Union européenne en Algérie, M. Diego Mellado Pascua, en présence de nombre d'auteurs et d'éditeurs algériens, ainsi que de plusieurs représentants de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger.

Dans son allocution d'ouverture, l'ambassadeur de la Délégation de l'Union européenne a mis en exergue l'importance de ces 15e rencontres, qui mettent en lumière l›»importance du dialogue interculturel et la richesse des liens littéraires entre l'Europe et l'Algérie». Lors de cet événement, deux conférences ont abordé les thématiques, d'abord de, «La littérature comme mémoire vivante des villes et témoin de leurs transformations sociales et culturelles», animée par, l'anthropologue et architecte italien Franco La Cecla, l'auteure algérienne, Keltoum Saali et son compatriote, l'écrivain, Kaci Djerbib, ensuite, «La ville, personnage littéraire à part entière», développée par l'auteure Bulgaro-belge, Irina Papancheva et les auteurs algérien Samir Toumi et Salah Badis.

Tout en insistant sur la nécessité de rétablir la ville dans ses repères historico-culturels originels, les intervenants du premier panel ont mis en valeur l'apport de la littérature dans la préservation de la mémoire et de l›»ADN de la ville», théâtre et réceptacle d'une succession d'événements historiques et culturels et lieu où s'imprime une mémoire collective indélébile, appuyant, en partie, leur propos sur leurs propres ouvrages, «Contre l'Architecture» (2014) de Franco La Cecla, «Le mimosa



de décembre» (2011) et «La ville aux yeux d'or» (2021) de Keltoum Saali, ainsi que «M'dina, fragments de villes et autres lieux» (2023) de Kaci Djerbib.

Le deuxième panel a consisté en le rôle déterminant de la ville dans la construction d'un personnage romanesque, la nécessité pour l'auteur de s›»éloigner de tout jugement» susceptible d'entraver le cours du projet étant précisée, les conférenciers, ont expliqué les contenus de leurs récits dans «She, the island»(2017) et «Brussels Naked» (2022) pour Irina Papancheva, «Alger , le cri» (2021) pour Samir Toumi et «Des choses qui arrivent» de Salah Badis -traduit de l'Arabe par Lotfi Nia- (2023), rappelant que « la ville n'était pas une fin en soi, mais qu'elle vivait à travers les personnages qui l'animaient «.

Organisé en collaboration avec les services culturels des Etats membres de l'Union européenne (UE) représentés en Algérie, les 15e Rencontres Euro-Algériennes des écrivains constituent un «espace privilégié d'échanges et de réflexion sur le rôle de la ville comme source d'inspiration littéraire», offrant aux écrivains des deux rives de la Méditerranée, l'occasion d'apporter leurs perspectives et de partager leurs expériences sur la manière dont ils appréhendent la ville dans leurs romans et récits littéraires

R. C.

SYNDICATS ET ACTEURS DU SECTEUR LE SOULIGNE

« L'industrie du livre connait une dynamique »

L'ÉDITION EN Algérie connaît un essor notable, porté par l'engagement du ministère de la Culture et des Arts. C'est ce qu'a souligné Ahmed Madi, président du Syndicat national des éditeurs du livre (SNEL), en marge du Salon national du livre qui se tient au Musée public national des arts modernes et contemporains (MaMo) d'Oran.

Selon lui, cette dynamique s'inscrit dans la stratégie adoptée par le ministère sous l'impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à promouvoir le livre en Algérie et à l'international. Il a salué, à cet égard, l'initiative du ministre de la Culture, Zouhir Ballalou, qui encourage la distribution du livre à travers l'organisation de plusieurs salons, en Algérie et à l'étranger.

Le Salon national du livre d'Oran illustre cette politique, bénéficiant d'un appui total du ministère qui prend en charge les frais d'exposition et d'hébergement des éditeurs. En contrepartie, Madi a invité ces derniers à proposer des réductions allant jusqu'à 40 % pour faciliter l'accès à la lecture. Il a également plaidé pour la création d'espaces gratuits dans chaque wilaya, permettant une diffusion continue du livre tout au long de l'année.

L'EXPORTATION, UN AXE STRATÉGIQUE

Sur le plan international, Madi a affirmé que le livre algérien jouit d'un intérêt croissant. Il a annoncé la participation du SNEL à trois salons après le mois de Ramadhan : à Oman, au Qatar et en Tunisie. En outre, un accord a récemment été signé avec l'Union des éditeurs égyptiens pour renforcer la distribution du livre algérien en Égypte. Des négociations sont en cours pour des partenariats similaires avec d'autres pays arabes. À l'occasion du 71e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération, le SNEL ouvre ses portes aux chercheurs et universitaires spécialisés en histoire nationale. L'objectif est de faciliter la publication de leurs travaux, avec le soutien du ministère de la Culture et des Moudjahidine. Le Salon national du livre d'Oran, qui se poursuit jusqu'au 17 février, rassemble plus de 90 éditeurs et propose conférences, rencontres, dédicaces et ateliers dédiés aux enfants et aux personnes en situation de handicap. Une initiative qui reflète la volonté de faire du livre un acteur clé du rayonnement culturel national.

A. B.

UNION NORD-AFRICAINE DE FOOTBALL

L'Assemblée générale fixée au 11 mars au Caire

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'Union nord-africaine de football (UNAF) se tiendra le 11 mars au Caire en Egypte, indique dimanche un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF), sur son site officiel. Cette décision a été prise lors de la réunion du bureau exécutif de
l'instance nord-africaine, samedi à Alger sous la présidence de Walid Sadi, président par intérim de l'UNAF.A cette occasion, Sadi a souhaité la bienvenue aux nouveaux présidents
membres du bureau exécutif, récemment élus à la tête de leurs fédérations respectives, à savoir Moez Nasri (Tunisie), Hani Abou Rida (Egypte), représenté par son secrétaire général, Mostafa Ahmed Sayed Ibrahim, et Abdolmola El Mograbi (Libye).Lors de cette réunion, plusieurs points importants ont été abordés, notamment l'examen des bilans moral et financier de l'année 2024, l'adoption du budget prévisionnel et du programme des activités pour 2025.

LIGUE 1 FRANÇAISE - OLYMPIQUE DE MARSEILLE

L'Algérien Amine Gouiri signe son premier doublé

L'ATTAQUANT international algérien Amine Gouiri a inscrit samedi soir son premier doublé sous les couleurs de son nouveau club, l'Olympique de Marseille, lors de la 22 journée de Ligue 1
française, ayant vu l'équipe phocéenne l'emporter sur le score de cinq buts à un contre Saint-Etienne.L'ancien Rennais avait commencé par ouvrir le score à la 27e minute de jeu, avant de revenir à la charge à la 60e, après un joli travail de son compatriote Ismaël
Bennacer.Les trois autres réalisations marseillaises ont été l'œuvre de Greenwood (sp/51e), Amir Murillo (58e) et Adrien Rabiot (77e), alors que les Stéphanois avaient attendu la 79e, pour réduire le score (5-1), par l'intermédiaire de Lucas Stassin. Coéquipiers en sélection algérienne, Gouiri et Bennacer ont rejoint l'OM lors du mercato d'hiver, avec la bénédiction de l'entraîneur Roberto De Zerbi, qui attend beaucoup d'eux.Auteur de trois passes décisives en deux matchs, Gouiri vient donc de passer à une étape supérieure, en devenant buteur, alors que Bennacer s'affirme de plus en plus dans le travail de récupération et la relance.

LIGUE 2 AMATEUR (19e JOURNÉE)

Les semaines se suivent et se ressemblent pour les clubs du Top 3

Aucun changement n'a été apporté au classement des deux groupes (Centre-Est) et (Centre-Ouest) à l'issue de la 19e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football disputée samedi, qui a vu les deux leaders et leurs dauphins conserver leurs positions, alors que les chose se compliquent davantage pour les mal-classés des deux groupes.

Dans le Groupe «Centre-Est», le MB Rouissat (47 pts), petit vainqueur à domicile aux dépens du MO Constantine, grâce à une réalisation de Derdouri (33e), maintient son avance de sept (7) longueurs sur son dauphin l'USM Harrach (2e - 40 pts), vainqueur en déplacement chez la JS Bordj-Menaiel (1-0).Un but de Chaouki Ayoub (61e s.pen) a suffi pour les «Jaune et Noir››
pour faire le plein de points. Ce penalty très contesté par les Menailis, aggrave leur situation, désormais plus que jamais menacés par le purgatoire.Le duel, MBR-USMH, continue de plus belle, en attendant leur confrontation directe lors de la 21e journée chez le leader du Sud-Est. Au match aller, les Harrachis l'avaient emporté par la plus petite des marges (1-0), grâce au but de Yahia Amir (64›).Derrière ce duo de tête, l'USM Annaba s'accroche tant bien que mal à leurs basques en battant aisément la lanterne rouge l'US Souf (4-0) pour consolider sa place sur le podium, (3e- 35 pts), devant son poursuivant immédiat IB Khemis El Khechna (4e-27 pts) après sa défaite chez l'O. Magrane (1-2).Ce dernier (15e - 16 pts) reste le seul club en danger à avoir gagné ce samedi, réduisant à une longueur, son retard sur la JSB Menaiel (14e - 17 pts) alors que l'US Souf s'enfonce un peu plus dans la crise en restant bon dernier (8 pts) et distancé de 13 points sur le premier club non relégable.



GROUPE «CENTRE-OUEST»: STATU QUO EN TÊTE, ET CAFOUILLAGE EN BAS...

Le duel à distance entre le leader, l'ES ben Aknoun et son dauphin, le RC Kouba continue après que les deux principaux favoris ont gagné respectivement devant les deux derniers du classement à savoir, le MCB Oued Sly (3-1) et le SC Mécheria (4-1), conservant ainsi le même écart de points (5 pts).La formation de Ben-Aknoun menée (1-0) à la mi-temps, n'a pas tardé à réagir en seconde période en renversant son adversaire en inscrivant 3 buts
dont un doublé de Zouache et un 3e de Lakroum. Contrairement à l'ESBA, Les Koubéens ont pris au sérieux leurs adversaires du jour en se mettant à l'abri, pour mener au score à la
mi-temps (2-0), avant de prendre le large au second-half.Le 3e occupant du podium, n'est autre que le promu, la JS El-Biar victorieuse en déplacement chez un mal classé, le RC Arbaa (2-1) pour consolider sa position actuelle avec 7 points d'avance sur un groupe de 4
clubs (ASM Oran, JSM Tiaret, NA H.Dey et ESM Koléa) qui comptent 25 points, chacun.
Paradoxalement ce quatuor du haut du tableau n'est pas à l'abri d'une mauvaise surprise en fin de saison, car comptant 3 petits points d'avance seulement sur la zone de relégation. Excepté, le SC Mécheria (16e-11 pts) et distancé de 11 points du premier club non relégable, douze clubs sont concernés par la lutte pour le maintien, ce qui va donner lieu à des matchs très disputés lors des 11 journées restantes de cette phase «retour» de la compétition

JSM Tiaret - WA Mostaganem	1-1
ES Ben-Aknoun - MCB Oued Sly	3-1
ESM Koléa - SKAF Khemis	2-1
RC Arbaa - JS El-Biar	1-2
ASM Oran - NA Hussein-Dey	1-1
US Béchar-Djedid - GC Mascara	3-2
MC Saida - CR Témouchent	2-0
RC Kouba - SC Mécheria	4-1

Classement :	Pts	J
1). ES Ben Aknoun	45	19
2). RC Kouba	40	19
3). JS El Biar	32	19
4). ASM Oran	25	19
—). JSM Tiaret	25	19
—). NA Hussein Dey	25	19
—). ESM Koléa	25	19
8). WA Mostaganem	24	19
—. MC Saida	24	19
10). US Bechar Djedid	23	19
11). GC Mascara	22	19
—). SKAF Khemis	22	19
—). CR Témouchent	22	19
—). RC Arbaâ	22	19
15). MCB Oued Sly	17	19
16). SC Mecheria	11	19

USM Annaba - US Souf	4-0
MB Rouissat - MO Constantine	1-0
AS Khroub - US Chaouia	0-0
O. Magrane - IB Khemis El-Khechna	2-1
NRB Teleghma - IRB Ouargla	1-1
JS Djijel - MSP Batna	2-1
CA Batna - HB Chelghoum-Laid	1-0
JS Bordj Menaiel - USM Harrach	0-1

Classement :	Pts	J
1). MB Rouissat	47	19
2). USM El Harrach	40	19
3). USM Annaba	35	19
4). IB Khemis El Khechna	28	19
5). AS Khroub	27	19
6). MO Constantine	26	19
—). JSD Jijel	26	19
—). CA Batna	26	19
—). US Chaouia	26	19
10). HB Chelghoum Laid	25	19
11). MSP Batna	24	19
12). NRB Teleghma	23	19
13). IRB Ouargla	21	19
14). JS Bordj Ménaiel	17	19
15). Olympique Magrane	16	19
16). US Souf	8	19.

USM Alger - NC Magra délocalisé à Nelson Mandela

LE MATCH USM ALGER - NC MAGRA, prévu mardi soir au stade du 5-Juillet pour le compte de la 17e journée de Ligue 1 Mobilis a été délocalisé à Baraki, au stade Nelson Mandela, a annoncé dimanche la Ligue de football professionnel (LFP).»Le match de la 17e journée entre l'USM Alger et le NC Magra, initialement prévu au stade du 5-Juillet, a été délocalisé au stade Nelson Mandela de Baraki», a indiqué l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel.»Cette décision a été prise dans un souci de préserver la pelouse du stade 5-Juillet», a-t-on détaillé de même source, en rappelant que le coup d'envoi de cette rencontre sera donné 19h00.L'USMA occupe actuellement la troisième place au classement général, avec 26 points, alors que le NCM est 14e, avec 16 pts. Cette 17e journée sera marquée par trois gros derbies, à savoir : Olympique Akbou-JS Kabylie, MC Oran-ES Mostaganem, et Paradou AC-MC Alger. Il y aura aussi un duel intéressant à suivre, entre l'Entente de Sétif, qui recevra l'actuel Dauphin de la Ligue 1 Mobilis, le CR Belouizdad.

L'ENTRAÎNEUR BRÉSILIEN PAQUETA DIRIGERA L'USM ALGER JUSQU'À LA FIN DE SAISON

La Direction de l'USM Alger a annoncé dimanche que son nouvel entraîneur en chef, le Brésilien Marcos Paqueta, «sera en charge de diriger l'équipe seniors jusqu'à la fin de la saison» en cours.Les Rouge et Noir n'ont pas précisé si le contrat de l'ancien coach du CR Belouizdad sera prolongé à la fin de la saison, et se sont contentés d'accompagner leur communiqué d'un message de soutien.Paqueta (67 ans) était présent vendredi dernier à Biskra, où il avait supervisé sa nouvelle équipe contre l'USB.L'entraîneur brésilien avait découvert la Ligue 1 Mobilis à l'automne 2023, lorsqu'il avait pris les commandes du CR belouizdad, en remplacement du Belge Sven Vandenbroeck.C'est également en pompier qu'il débarque à l'USMA, où il remplacera le Tunisien Nabil Maloul qui a quitté son poste, laissant les Rouge et Noir, en 3e positions de la Ligue 1 Mobilis avec 26 points.

CYCLISME/TOUR D'ALGÉRIE 2025 (8e ÉTAPE)

Victoire de l'Algérien Assal Mohamed-Nadjib (MC Alger)

Le coureur algérien Assal Mohamed-Nadjib (MC Alger) s'est adjugé la huitième étape du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2025), courue dimanche entre Laghouat et Ghardaïa sur une distance de 197,8 km, devant Yacine Hamza et Amari Hamza tous deux du club Team Madar Pro-Cycling.

Par cette victoire, Assal Mohamed-Nadjib a remporté sa première étape du 25e TCA, après avoir franchi la ligne d'arrivée dans le temps de 3h 52.10, devant ses compatriotes Yacine Hamza et Amari Hamza, crédités tous du même temps.A l'issue de cette 8e étape, Yacine Hamza a conservé le maillot jaune de leader et le vert du meilleur sprinter, alors que le vainqueur de l'étape, Assal prend le rouge du meilleur algérien, et le bleu du vainqueur de l'étape.Le maillot à pois du meilleur grimpeur revient à l'Algérien Reguigui Youcef (Team Madar Pro-Cycling), le blanc du meilleur espoir U23, a été attribué à l'Algérien Mimouni Oussama (sélection développement) alors que l'Erythérien Berhane Hebron (Equipe nationale Erythrée) a pris le maillot Orange.La 9e étape, la plus longue du TAC-2025 prévue lundi mènera le peloton de Ghardaïa à Ouargla sur une distance de 189.5 km.Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'Union cycliste internationale (UCI), le Tour d'Algérie 2025 et les trois Grands Prix, placés sous le contrôle d'un collège de commissaires de course, présidé par le Belge Patrick Demunter, seront une étape importante pour récolter des points en prévision des Championnats du monde sur route 2025, prévus pour la première fois sur le continent africain, au Rwanda.



76 COUREURS AU DÉPART DE LA 8E ÉTAPE, LONGUE DE 197,8 KM

Soixante seize (76) coureurs ont pris dimanche le départ de la huitième étape du Tour d'Algérie Cycliste (TAC 2025), reliant Laghouat à Ghardaïa sur une distance de 197,8 km, l'étape la plus longue du TAC-2025 et qui sera déterminante pour le vainqueur final du maillot jaune. Sur les 77 coureurs ayant franchi la ligne d'arrivée lors de la 7e étape, courue samedi entre Djelfa et Laghouat (107,5 km), seul le Belge Hermans Cas de la formation «Team Flanders» a manqué le départ de cette 8e étape, qui sera sans doute longue et éprouvante pour le peloton du TAC-2025.Samedi, l'Algérien Yacine Hamza (Team Madar Pro-Cycling) a signé sa sixième victoire sur le Tour d'Algérie Cycliste (TAC 2025), en dominant le sprint de la septième étape entre Djelfa et Laghouat (107,5 km), conservant ainsi le maillot jaune de leader avant la grande explication de ce dimanche.Aux classements des autres maillots, l'Erythréen Maekele Milkiyas a gardé le blanc du meilleur espoir (U23), alors que son compatriote Berhane Hebron possède toujours le maillot à pois de meilleur grimpeur. De son côté, l'Allemand Moritz Czaasa, grand animateur de cette septième étape a endossé le maillot orange du coureur le plus combatif.Pour cette 25e édition du Tour d'Algérie, les coureurs sont confrontés à un parcours réparti sur dix étapes traversant les villes de Guelma, Constantine, Sétif, Batna, Biskra, Boussaâda, Djelfa, Laghouat, Ghardaïa et Ouargla.Inscrits au calendrier de l'Africa Tour de l'Union cycliste internationale (UCI), le Tour d'Algérie 2025 et les trois Grands Prix, placés sous le contrôle d'un collège de commissaires de course, présidé par le Belge Patrick Demunter, seront une étape importante pour récolter des points en prévision des Championnats du monde sur route 2025, prévus pour la première fois sur le continent africain, au Rwanda.

La Gazette du Tour

MAILLOT JAUNE : à trois jours de l'arrivée à Hassi Messaoud, rien n'est encore joué pour le maillot jaune de leader du classement général du TAC 2025,puisque les 30 premiers au classement possèdent le même temps. La grande explication pour la victoire finale du Tour se jouera lors des trois dernières étapes, dont celle de ce dimanche entre Laghouat et Ghardaia sur une distance de 197 km. Pour les autres maillots du TAC 2025, l'Algérien Yacine Hamza (Team Madar Pro-Cycling) semble avoir creusé l'écart pour le maillot vert de meilleur sprinter avec 82 points, alors la bataille pour maillot à pois du meilleur grimpeur se jouera entre l'actuel leader l'Erytréen Hebron Berhane (24 pts) et l'Algérien Youcef Reguigui (23 pts).

VITESSE MOYENNE : après le déroulement de sept étapes du TAC-2025, la vitesse moyenne du peloton avoisine 40 km/h. Leader au classement général, l'Algérien Hamza Yacine a une moyenne de 39,21 km/h.

LONGEVITE: vainqueur du TAC en 2011, l'expérimenté capitaine de la Team Madar Pro-Cycling, Azzedine Lagab (38 ans), est toujours opérationnel sur les routes du Tour d'Algérie, notamment lors de cette 25e édition, dont l'arrivée est prévue mardi à Hassi Messaoud.

ESPOIR : à 18 ans à peine, Amine Ryahi (Equipe nationale espoirs) est prédestiné à une grande carrière dans le cyclisme. Après avoir enchaîné les succès chez les jeunes catégories, il participe pour la première fois au Tour d'Algérie avec l'ambition de figurer à une place honorable au classement général et pourquoi pas gagner une étape. Ryahi est, par ailleurs, polyvalent. Hormis la course sur route, il compte aussi plusieurs victoires sur piste et en VTT.

UNE HISTOIRE DE FAMILE : Parmi les belles histoires du Tour, celle de la famille Bensalah attire particulièrement l'attention, avec trois de ses membres figurant dans le collège des commissaires du TAC 2025, qui veillent au strict respect des règles de course. Le patriarche, «Aâmi Salah occupe le poste de commissaire de course, alors que son fils Mohamed et sa fille Hind, occupent respectivement les postes de chronométreur et juge d'arrivée.

CONTRE LA MONTRE : Sur les dix étapes de la 25e édition du Tour d'Algérie, les organisateurs ont préféré faire l'impasse sur une étape contre la montre. Traditionnellement, les Tours internationaux débutent avec un prologue, un contre la montre d'une vingtaine de kilomètres. La programmation de ce genre d'étape aurait donné plus d'opportunités aux spécialistes du chrono de s'illustrer sur le Tour, puisque les sept premières étapes ont été disputées au sprint final.

CULTURE ET TOURISME : une programmation culturelle variées est proposée aux fans de la petite reine tout au long du TAC 2025, à travers l'organisation de plusieurs activités (quiz, concours, ateliers) autour du village du Tour aux départs et arrivées de chaque étape.

JUDO / OPEN AFRICAIN DE TUNIS (1re JOURNÉE)

Dix médailles pour l'Algérie, dont une en or

DIX MÉDAILLES, dont une en or, ont été décrochées par la sélection algérienne (messieurs/dames) de judo lors de la première journée du tournoi international «Open Africain de Tunis», disputée samedi.L'unique breloque en métal précieux décrochée jusqu'ici a été l'œuvre de Khadidja Bekhira, après sa victoire en finale des moins de 57 kilos, contre la Tunisienne Chaïma Sidaoui.De son côté, Faïza Aïssahine s'est contentée de la médaille d'argent, après sa défaite en finale des moins de 52 kilos, contre la Biélorusse Diana Grigorenko, et qui était engagée dans ce tournoi sous la bannière de la Fédération internationale (IJF). Les huit autres médailles algériennes glanées au cours de cette première journée de compétition étaient en bronze et elles étaient l'œuvre de Salah-Eddine Moudathir (-60 kg), Rachid Cherrad (-66 kg), Ayoub Benlaribi (-66 kg) et Ahmed Mehibel (-73 kg) chez les messieurs, ainsi que Guebli Anaïs (-52 kg), Hadi Yasmine (-52 kg), Hanane Brahimi (-57 kg) et Amina Berrahoual (-57 kg) chez les dames.Selon les organisateurs, 198 judokas (118 messieurs et 80 dames) représentant 19 pays sont engagés dans cette compétition, qui se poursuivra dimanche, avec l'entrée en lice des catégories de poids restantes. Avec un total de 45 judokas engagés (30 messieurs et 15 dames), l'Algérie est le pays le mieux représentée, devant la Tunisie, qui participe avec 40 judokas (21 messieurs et 19 dames).

CROSS-COUNTRY / 27e CHAMPIONNATS ARABES

Deux médailles d'argent pour l'Algérie

LA SÉLECTION algérienne de Cross-country a décroché deux médailles d'argent à la 27e édition des Championnats arabes des moins de dix-huit ans, disputée samedi matin sur les rives de la mer-morte en JordanieLa première médaille a été remportée par Achiche Karima chez les filles et la seconde par Zakaria Touahria chez les garçons, au moment où leur compatriote Fadi Soukkou s'était contenté de la septième place chez les moins de vingt ans.Une assez bonne performance pour l'Algérie, qui a décroché ces deux médailles en ayant engagé que trois athlètes, alors que la majorité des autres pays participants avaient engagé un nombre plus important, dépassant parfois les trente athlètes.La moisson algérienne aurait pu être meilleure en présence de la jeune prodige Nesrine Abed, qui devait participer chez les U20, aux côté de Fadi Soukkou, avant de déclarer forfait à la toute dernière minute, pour cause de blessure. Pour rappel, treize pays étaient engagés dans cette 27e édition des Championnats arabes de Cross-country. Outre l'Algérie et la Jordanie (Pays hôte), les onze autres nations engagées sont : l'Arabie saoudite, la Palestine, le Sultanat d'Oman, Bahreïn, la Syrie, le Soudan, la Libye et le Yémen, le Maroc, le Liban et le Koweït.La compétition est ouverte aux catégories cadets, juniors et seniors, messieurs et dames, mais l'Algérie a décidé de s'engager uniquement chez les U18 et les U20.

Google va enfin nous permettre de "synchroniser nos passkeys", ce que ça veut dire



Plusieurs mois après leur déploiement, les passkeys Google bénéficient enfin d'une mise à jour importante. Dorénavant, vos clés d'accès seront synchronisées sur l'ensemble de vos appareils et ne seront plus limitées au gestionnaire de mots de passe sur Android ! Voilà bientôt deux ans que la firme de Mountain View a déployé les passkeys sur Chrome et Android. D'ores et déjà adoptées par plus d'un milliard d'utilisateurs des services Google, ces clés d'accès visent à remplacer progressivement nos bons vieux mots de passe tout en nous assurant une sécurité accrue. Déjà bien pratiques, ces dernières vont à présent gagner en souplesse grâce à une nouvelle mise à jour fraîchement publiée par Google.

Vos clés d'accès Google seront synchronisées entre vos différents appareils dans Password Manager

Il y a quelques jours, la firme de Mountain View a publié un article de blog dans lequel elle a annoncé un changement de taille à venir pour les passkeys. Dorénavant, le gestionnaire de mots de passe pour les clés d'accès ne sera plus limité à Android. Qu'est-ce que cela signifie exactement ? Que vos clés d'accès seront automatiquement synchronisées dans Google Password Manager depuis vos appareils Windows, macOS, Linux et même ChromeOS ! Pour les utiliser depuis un autre appareil, il fallait préalablement scanner un code QR à l'aide de votre appareil Android. « Aujourd'hui, nous déployons des mises à jour qui facilitent encore davantage l'utilisation des clés d'accès sur vos appareils. Vous pouvez désormais enregistrer des clés d'accès dans Google Password Manager à partir de Windows, macOS, Linux et Android », indique Google dans son billet de blog. Notez que ChromeOS est également pris en charge, mais seulement en version bêta pour le moment.

Quid des utilisateurs sous iOS ?

Vous l'aurez compris, en plus des appareils Android, vous pouvez maintenant enregistrer des clés d'accès dans Google Password Manager depuis votre ordinateur de bureau (par exemple). Cela va sans dire, pour que vos passkeys se synchronisent automatiquement entre vos différents appareils, vous devrez, bien entendu, être connecté à votre compte Google.

Parce qu'une bonne nouvelle ne survient jamais seule, sachez que les utilisateurs sous iOS pourront, eux aussi, prochainement profiter de cette fonctionnalité. Le géant américain en a qui plus est profité pour introduire une couche de sécurité supplémentaire en offrant aux utilisateurs de passkeys la possibilité de configurer un code PIN pour Google Password Manager. Celui-ci cryptera les données synchronisées afin qu'elles restent chiffrées de bout en bout et que vos clés d'accès demeurent inaccessibles.

Vous trouvez Edge trop lent ? Microsoft a peut-être la solution



Pas toujours facile de garder son calme quand le navigateur mouline. Mais gardez espoir : si vous utilisez Microsoft Edge au quotidien, vos taux de cortisol pourraient très prochainement baisser. C'est une annonce sans prétention qui devrait pourtant améliorer considérablement l'expérience de navigation sur Edge. Dans un billet de blog officiel, Microsoft confirme qu'elle traquera sans relâche les extensions trop gourmandes en ressources, responsables de ralentissements perceptibles et persistants. Une petite nouveauté qui devrait aider à consolider la légitimité du navigateur sur un marché mondial largement dominé par Chrome, à l'heure où Microsoft a définitivement renoncé à la grande refonte d'Edge.

Sus aux extensions trop gourmandes !

Présentée comme un détecteur de performance des extensions, la fonctionnalité sera intégrée à Edge et est d'ores et déjà disponible dans la version Canary du navigateur. Partant du constat que de trop nombreux plugins consomment des ressources de manière disproportionnée, Microsoft a décidé de mettre en place un système capable de détecter les extensions provoquant des ralentissements perceptibles, dégradant l'expérience de navigation.

Dans le détail, l'option tournera en tâche de fond et avertira systématiquement les internautes en cas de latences persistantes. L'alerte sera sonnée sous forme de boîte de dialogue, répertoriant les modules coupables ainsi que les taux de ressources consommées. Des contrôles rapides permettront de désactiver à la volée les extensions les plus lourdes, de manière à libérer instantanément de la mémoire et résoudre les problèmes de performance les plus courants.

Comment activer le détecteur de performance des extensions dans Edge ?

Avant toute chose, il vous faudra télécharger et installer la dernière version Canary de Microsoft Edge (130).

Dans la barre d'adresse, saisissez l'URL edge://flags/#edge-performance-extension-detection.

Relancez le navigateur pour appliquer les modifications. Désormais, dès que Microsoft Edge repèrera des ralentissements perceptibles et persistants dus à vos extensions web, il vous avertira en temps réel. En revanche, si les problèmes de performance sont ponctuels, vous n'en saurez rien. Gardez aussi à l'esprit qu'il s'agit d'une fonctionnalité expérimentale, et qu'à ce titre, elle peut présenter des dysfonctionnements.

Edge 130 est en cours de test sur le canal Canary du navigateur. La mise à jour devrait entrer en phase de Beta le 26 septembre prochain, pour connaître un déploiement stable et généralisé à partir du 27 octobre 2024.

Xiaomi confirme un lancement mondial pour son téléphone pliant à clapet MIX Flip



Le design unique et les spécifications solides font du MIX Flip une alternative intéressante au Galaxy Z Flip 6 de Samsung.

Lei Jun, le fondateur et PDG de Xiaomi a annoncé sur X que le smartphone pliant MIX Flip, pour le moment vendu en Chine, sera commercialisé à l'international « en septembre prochain ». En d'autres termes, dans les deux prochaines semaines.

On ne sait pas grand-chose sur le lancement pour le moment. Lei Jun n'a pas mentionné de date exacte ni le prix du téléphone. Mais selon GSMArena, le MIX Flip coûtera 1 300 € en Europe centrale et orientale.

Un écran extérieur XL

Le Xiaomi MIX Flip est sorti en juillet. Lorsqu'il est fermé, l'écran extérieur mesure 4,01 pouces, occupant tout l'espace à l'exception des emplacements des objectifs de l'appareil photo. Il produit une résolution d'image de 1,5K à un taux de rafraîchissement de 120 Hz et une luminosité maximale de 3000 nits. Ce design unique lui permet de se démarquer du Galaxy Z Flip 6, qui dispose d'un écran extérieur plus petit. L'écran intérieur Amoled de 6,86 pouces offre une résolution de 1225 x 2912 pixels et le même taux de rafraîchissement de 120 Hz. Le smartphone est alimenté par le SoC Qualcomm Snapdragon 8 Gen 3 et une batterie de 4780 mAh.

Un accueil positif pour le Mix Flip

L'appareil photo comporte un capteur principal de 50 mégapixels et un téléobjectif 50 mégapixels x2. Les critiques récentes à propos du Mix Flip sont pour la plupart positives. Donc, si vous êtes intéressé par un téléphone à clapet en dehors des modèles Samsung et Motorola (Razr Plus), le Xiaomi MIX Flip se pose comme une alternative à considérer.

5 applications essentielles pour travailler sur Android

Vous êtes souvent en déplacement, et vous avez besoin de travailler depuis votre smartphone ou tablette Android ? Aucun problème, voici 5 applications qui vont vous y aider.



Quand vous travaillez sur votre ordinateur, vous avez probablement beaucoup d'outils qui vous aident dans votre productivité. Mais en déplacement, les outils ne sont parfois pas disponibles.
Alors, si vous disposez seulement de votre appareil Android, de nombreux outils sont disponibles pour vous aider à travailler. La plupart d'entre eux sont fournis par Google, mais pas que.
Voici donc une sélection de cinq applications gratuites essentielles pour travailler, disponibles sur Android, qui ne sont pas éditées par le géant du web.

Slack

Slack est un outil de travail collaboratif pour les entreprises de toute taille. Il fournit une plateforme collaborative qui permet à vos équipes de communiquer au mieux dans leurs projets.
Téléchargements : 10
Date de sortie : 2024-03-27
Auteur : Slack
Licence : Licence gratuite
Catégories : Communication Productivité
Système d'exploitation : Android - Linux - Service en ligne - Windows 64 bits - XP/Vista/7/8/10/11 - iOS iPhone / iPad - macOS
Slack est de loin le meilleur outil collaboratif selon moi. Même s'il n'est pas parfait (les notifications manquées peuvent être un vrai problème), c'est le meilleur moyen de rester en contact avec vis collègues et/ou clients.
Avec Slack, vous pouvez non seulement discuter avec vos collaborateurs et collaboratrices, mais aussi partager des fichiers, mettre des réponses en signet, consulter des fils de discussion, participer à des appels, créer du contenu avec des canevas, créer des automatismes, vous connecter à des services tiers, consulter votre historique, et bien d'autres choses encore.
A première vue, Slack semble n'être rien de plus qu'un outil de messagerie de groupe. Mais c'est tellement plus que cela, et il est très utile pour rester au courant des besoins de toutes et tous.

2. Trello

Trello
Trello est une plateforme dédiée aux entreprises et qui permet de faciliter le travail collaboratif au sein d'équipes pour la création et le suivi de projets. Trello prend en charge l'intégration de vos applications.
Téléchargements : 13
Date de sortie : 2024-03-28
Auteur : Atlassian
Licence : Licence gratuite
Catégories : Communication Productivité
Système d'exploitation : Android - Service en ligne - iOS iPhone / iPad
Grâce aux tableaux Kanban, il devient plus simple de suivre l'état d'avancement de tous vos projets, vous permettant de contrôler l'évolution de chacun de leurs aspects.
Par exemple, si vous écrivez un roman, vous pouvez garder un œil sur l'évolution du manuscrit, développer des idées et organiser les personnages et les intrigues en utilisant ces tableaux. Si vous travaillez pour plusieurs entreprises, ils vous permettent également de suivre votre flux de travail et de contrôler l'évolution de vos rendus.
Pour bénéficier de cette méthode sur Android, Trello est probablement la meilleure solution. L'application simplifie la création et l'utilisation de tableaux Kanban, mais possède également toutes les fonctionnalités dont vous aurez besoin pour développer ces tableaux au-delà des cas d'utilisation standard.
Les Power-Ups et les modèles permettent notamment de créer des tableaux complexes sans trop d'efforts. Vous pouvez aussi créer des tableaux personnalisés pour chacun de vos projets, configurer des notifications et vous connecter à des services tiers à travers l'application, entre autres fonctionnalités.
A l'instar de Slack, Trello est disponible gratuitement, mais propose aussi des fonctionnalités premium comme des tableaux illimités, des listes de contrôle avancées et des champs personnalisés. Plusieurs abonnements sont disponibles, à partir de 5 dollars par mois.

3. Bitwarden

Bitwarden
Bitwarden est un gestionnaire de mots de passe libre et gratuit permettant de stocker de manière sécurisée, tous vos identifiants et mots de passe de vos comptes en ligne.
Téléchargements : 22
Date de sortie : 2024-03-21
Auteur : 8bit Solutions LLC
Licence : Logiciel libre
Catégories : Utilitaires Sécurité
Système d'exploitation : Android - Extension Google Chrome - Extension Microsoft Edge - Extension Mozilla Firefox - Linux - Service en ligne - Windows 7/8/8.1/10/11 - iOS iPhone / iPad / Apple Watch - macOS
Vous serez peut-être étonné de voir un gestionnaire de mots de passe figurer dans cette sélection d'applications pour booster votre productivité, mais réfléchissez : la plupart des applications et des services que vous utilisez pour travailler disposent de comptes idéalement sécurisés par des mots de passes complexes.
Et un gestionnaire de mots de passe ne sera pas de trop pour aider à les garder en mémoire et simplifier vos connexions.
Parmi les nombreux gestionnaires de mots de passe disponibles sur le marché, Bitwarden est sans doute le plus flexible et le plus agréable à utiliser.
En plus des services habituels de ce type d'application, il propose également les fonctionnalités Secure Send et Secure Notes, qui vous permettent d'envoyer et de sauvegarder des informations sensibles en toute sécurité.
Par ailleurs, l'application est open source et propose un serveur autohébergé : si vous avez peur de sauvegarder certaines données sur les serveurs de Bitwarden, vous pouvez déployer le vôtre et les conserver en interne.
Bitwarden est disponible sur de nombreux systèmes d'exploitation, dont Android. Ainsi, vous pouvez vous connecter à vos comptes en toute sécurité depuis tous vos appareils.
A l'instar de Slack et Trello, Bitwarden est disponible gratuitement, mais propose aussi des fonctionnalités premium : Bitwarden Authenticator, pièces jointes, accès d'urgence, etc. Plusieurs abonnements sont disponibles, le premier étant à moins d'un dollar par mois (10 dollars par an).

4. Opera

Opera (Opera One)
Opera fait partie du Top 5 des meilleurs navigateurs web actuels. Gratuit, performant et multiplateforme, il dispose de nombreux avantages natifs comme un bloqueur de publicités, un VPN ou un système de messagerie instantanée.
Téléchargements : 155
Date de sortie : 2024-03-28
Auteur : Opera Software
Licence : Licence gratuite
Catégories : Internet VPN
Système d'exploitation : Android - Linux - Windows Portable - XP/Vista/7/8/10/11 - Windows XP/Vista/7/8/10/11 - iOS iPhone / iPad - macOS
A l'heure actuelle, les navigateurs web sont devenus des outils de travail essentiels. Et Opera est un des plus productifs sur le marché, justement parce qu'il ne se limite pas à sa fonction de navigateur.
Parmi les fonctionnalités intégrées, vous trouverez Aria, un assistant IA intégré ; Mon Flow, qui permet de passer en toute transparence d'une version desktop à une version mobile ; mais aussi Pinboards, qui propose de conserver du contenu, des notes et d'enregistrer des pages internet pour les consulter hors connexion.
En particulier, les fonctionnalités Mon Flow et Pinboards distinguent Opera de ses concurrents. La première vous permet par exemple de consulter les onglets ouverts sur votre bureau directement sur votre appareil Android.
Grâce à la deuxième, vous pouvez créer des Pinboards pour différents besoins, comme vos envies de lectures ou vos idées de projets. Quand vous devez faire des recherches alors que vous êtes en déplacement, Aria est aussi particulièrement utile.

5. Notion

Notion - Notes, projects, docs
Notion est une application de prise de note qui s'adapte à tous vos besoins, personnels et professionnels. Elle propose également un système de travail en collaboration.
Téléchargements : 21
Date de sortie : 2024-03-29
Auteur : Notion Labs, Inc.
Licence : Licence gratuite
Catégories : Productivité IA
Système d'exploitation : Android - Service en ligne - Windows - iOS iPhone / iPad - macOS (Apple Silicon) - macOS (Intel)
Notion n'est pas seulement une application de prise de notes : gestion de tâches, collaboration, organisation et publication sur internet… en fait, Notion est l'application vers laquelle je me tournerais si toutes les autres applications de cette liste disparaissaient.
L'application élève la prise de notes à un tout autre niveau ; c'est un outil complet de gestion de projet et de CRM qui propose même un peu d'intelligence artificielle.
Bien sûr, qui dit logiciel complet et multiples fonctionnalités dit courbe d'apprentissage très élevée.
Notion utilise des pages et des modèles pour créer ce dont vous avez besoin. Néanmoins, il faut l'avouer, le démarrage est assez complexe. Pour vous aider, l'application propose désormais un widget Quick Note qui simplifie la prise de notes directement depuis l'écran d'accueil de votre appareil.
Il vous faudra tout de même prendre le temps de vous familiariser avec son fonctionnement. Mais une fois que vous aurez passé cette étape, vous ne pourrez plus vous passer de cet outil inestimable.

La citrouille d'Halloween était à l'origine un navet !



La fête des morts est à peine passée que déjà, tous les magasins ont sorti leurs décorations de Noël. Mais pas si vite ! Revenons d'abord sur les origines de la tradition d'Halloween. Saviez-vous, par exemple, que la traditionnelle citrouille était à l'origine… un navet ?

Les origines de la fête des morts
Beaucoup critiquent la fête d'Halloween avec, pour seul moto, le fait qu'elle soit uniquement commerciale. Mais ils confondent avec la fête de Noël, qui ne tire ses origines que de la marque Coca-Cola. La fête des morts, elle, est bien légitime : ses racines proviennent de la culture celte – Irlande ou Ecosse, les deux pays se battent ses origines. Ce n'est qu'une fois que la tradition a traversé l'Atlantique qu'elle est devenue commerciale à ce point.
Selon les croyances, les morts se réveillaient chaque 31 octobre pour venir rendre visite aux vivants. Ces derniers laissaient alors de la nourriture sur la table et une bûche dans le feu pour que les morts puissent reprendre des forces et se réchauffer avant de retourner au royaume des morts. La fête d'Halloween était donc à l'origine principalement une tradition culinaire.

Et la citrouille alors ?
Une autre partie de la tradition revenait à laisser une bougie au cœur d'un navet, une betterave ou une pomme de terre creusée afin d'indiquer le chemin aux morts. En effet, les pays celtiques étant situés très au nord de l'Europe, les fruits et légumes que l'on peut trouver là-bas ne sont pas les mêmes que chez nous : les conditions météorologiques étant plus extrêmes, on y trouve beaucoup plus de légumes qui poussent en dessous la terre – comme le navet, la betterave ou la patate -, alors qu'aux Etats-Unis et chez nous, les légumes comme la citrouille ont beaucoup moins de souci à pousser à l'air libre.
C'est donc une fois la tradition arrivée aux USA que le navet a été remplacé par la citrouille, beaucoup plus facile à creuser et bien plus large pour y placer une bougie sans la brûler…
Mais surtout, la citrouille est également bien meilleure à manger ! D'ailleurs, sur Laura Kent, on trouve tout un dossier sur la famille des cucurbitacées – et oui, c'est bien le nom de la famille à laquelle appartiennent les citrouilles – et comment bien les cuisiner.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



A Rio, les GPS emmènent les touristes dans des favelas où ils se font assassiner

Une des victimes venait de visiter la statue du Christ rédempteur de Rio de Janeiro. Une autre avait pris un Uber pour sortir le soir dans la métropole brésilienne, qui accueille chaque année des millions de touristes. Tous deux ont été tués par balle. Des applications de navigation par GPS les avaient guidés par erreur dans des favelas vivant sous le joug de narcotrafiquants.

La plupart des touristes qui visitent Rio profitent des plages paradisiaques ou du carnaval sans se soucier de la guerre des gangs qui fait rage dans les favelas, quartiers populaires très densément peuplés, certains à flanc de colline, surplombant des quartiers chics. Mais une série d'attaques au fusil d'assaut de véhicules qui étaient entrés par mégarde dans ces zones a jeté une lumière crue sur les problèmes de sécurité dans la "Ville merveilleuse".
En décembre, un touriste argentin venu admirer la célèbre statue du Christ avec sa femme et ses enfants est ensuite entré malencontreusement dans une favela en suivant son GPS. Touché par deux tirs, il est mort un mois plus tard à l'hôpital. Également en décembre, une Brésilienne venue de Sao Paulo a été tuée d'un tir dans le cou quand le chauffeur de son Uber s'est trompé de chemin alors qu'il l'amenait à une soirée. À la mi-janvier, une vidéo d'un autre chauffeur de VTC suppliant des individus lourdement armés de ne pas lui tirer dessus alors que son GPS l'avait amené à la favela de Cidade Alta a eu une énorme répercussion sur les réseaux sociaux.
Les hommes – souvent très jeunes – postés à l'entrée de ces quartiers "craignent l'arrivée de la police ou de membres de gangs rivaux", raconte Victor Sarto. Cet avocat brésilo-américain de 41 ans avait été menacé par une arme à feu quand il s'était retrouvé dans une favela après une visite du Christ rédempteur en 2019.

"Contrôle du territoire"

"Quand quelqu'un entre dans un tel lieu à toute vitesse, le criminel qui est en état d'alerte, guettant un adversaire, finit par tirer avant de vérifier de qui il s'agit", explique à l'AFP Victor dos Santos, secrétaire à la Sécurité de l'État de Rio de Janeiro. Selon lui, la multiplication de ce type d'incidents est due, entre autres, au fait que la guerre des gangs est devenue "très intense" en 2024.

"C'est clairement lié à la géographie de Rio de Janeiro et aux problèmes de contrôle du territoire"
Maria Isabel Couto, responsable de l'Institut Fogo Cruzado.

Selon l'Institut Fogo Cruzado, 19 personnes – simples citoyens ou policiers – ont été atteintes par des tirs et cinq d'entre elles ont été tuées après être entrées accidentellement dans des favelas en 2024, un record depuis que l'ONG a commencé à compiler ces données en 2016.
"C'est clairement lié à la géographie de Rio de Janeiro et aux problèmes de contrôle du territoire", estime Maria Isabel Couto, une responsable de cet institut.
Environ 1,5 million de personnes, soit près d'un quart de la population de Rio, vit dans les favelas.

"Il y a des règles"

Certaines sont bâties sur les nombreuses collines qui se dressent y compris au milieu des quartiers touristiques, d'autres sont situées en terrain plat, et souvent plus éloignées du centre. Uber a indiqué à l'AFP que son dispositif de sécurité numérique "peut bloquer des demandes de courses provenant de zones présentant des problèmes de sécurité publique à certaines heures et certains jours".
Un porte-parole de Google – qui détient deux applications de navigation populaires – a affirmé que l'entreprise ne souhaitait pas commenter des informations sur des incidents impliquant des usagers ayant été guidés vers des zones dangereuses.
Un habitant de longue date de Cidade Alta explique à l'AFP qu'"il y a des règles" à respecter pour entrer dans son quartier.
"On ne peut pas aller à plus de 20 km/h, il faut baisser les vitres, allumer les feux de détresse et l'éclairage intérieur de la voiture"

Habitant de Cidade Alta

"On ne peut pas aller à plus de 20 km/h, il faut baisser les vitres, allumer les feux de détresse et l'éclairage intérieur de la voiture", énumère-t-il, demandant l'anonymat pour raisons de sécurité.

Au moins quatre factions criminelles "contrôlent" 20% du territoire de l'agglomération de Rio, selon Maria Isabel Couto, qui rejette cependant l'idée que certains secteurs seraient "zone interdite" à ceux qui n'y vivent pas. Des ONG dénoncent par ailleurs l'impact sur les habitants d'opérations policières souvent musclées.
Mercredi, lors d'une intervention près de Cidade Alta, au moins quatre personnes ont été blessées selon des médias. Un hélicoptère de la police a dû se poser d'urgence après avoir été atteint par un tir.

Hockey sur glace : Trois bastons en neuf secondes, USA-Canada dégénère sur fond de tensions politiques

LE PREMIER match de hockey sur glace en plus de neuf ans entre Canada et Etats-Unis a viré au chaos samedi à Montréal, sur fond de tensions politiques entre les deux pays
Le premier USA-Canada en hockey sur glace en neuf ans a marqué les esprits. Le match, a rapidement dégénéré sur fond de tensions politiques entre les deux pays, avec trois bagarres en neuf secondes. Un scénario facilement prévisible alors que l'hymne américain avait largement été hué juste avant le coup d'envoi de la rencontre.

Les gants sont tombés sur la glace quand le Canadien Brandon Hagel et l'Américain Matthew Tkachuk ont commencé à échanger des coups de poing sous les acclamations de la foule, tandis que leurs coéquipiers reculaient pour leur laisser la place au centre de la patinoire.
Les arbitres ont rétabli l'ordre, envoyé les combattants au banc de pénalité et tenté de relancer le match. Mais le Canadien Sam Bennett et l'Américain Brady Tkachuk des Etats-Unis ont à leur tour jeté les gants et échangé des



coups jusqu'à ce que les officiels puissent les séparer, Tkachuk rejoignant son frère au banc des punis.

Quand l'océan "rafraîchit" le climat en émettant une quantité colossale de soufre dans l'atmosphère



Une découverte importante vient bouleverser notre compréhension des émissions de méthylmercaptan par les océans, et de leur impact inattendu sur le refroidissement climatique, notamment au-dessus de l'océan Austral.

Son odeur d'œuf pourri sauve des vies ! Le méthanethiol, plus connu sous le nom de méthylmercaptan, est ajouté au gaz naturel pour lui donner une odeur détectable par le nez humain même à très faible concentration, et ainsi prévenir des dangers liés aux fuites de gaz (INRS). Cette substance se trouve également dans les organismes vivants, en milieu terrestre mais aussi marin.

Or, les océans ne se contentent pas de capter et de redistribuer la chaleur du soleil, mais ils produisent par ailleurs des gaz formant des particules (aérosols) ayant des effets climatiques immédiats, par exemple en éclaircissant les nuages qui reflètent la chaleur. Parmi ces gaz refroidissants figure justement le méthanethiol. Au niveau des océans, les chercheurs n'ont détecté cette substance que récemment, celle-ci étant difficile à mesurer sur le terrain – en particulier dans les régions polaires. La nouvelle étude, publiée le 27 novembre dans la revue Science Advances, est la première à quantifier l'origine océanique de ces émissions.

Une avancée majeure dans la compréhension des émissions océaniques

Ces résultats représentent une "avancée majeure" par rapport à l'une des théories les plus révolutionnaires proposées il y a 40 ans sur le rôle de l'océan dans la régulation du climat de la Terre, d'après un communiqué de l'université d'East Anglia en Angleterre, où travaille désormais le Dr Charel Wohl, co-auteur de l'étude.

Cette théorie suggérait que le plancton microscopique vivant à la surface des mers produisait du soufre sous la forme d'un gaz, le sulfure de diméthyle, qui, une fois dans l'atmosphère, s'oxyde et forme de petites particules appelées aérosols.

Les aérosols réfléchissent une partie du rayonnement solaire vers l'espace et réduisent ainsi la chaleur retenue par la Terre. On parle de "bilan radiatif". Cet effet refroidissant est amplifié lorsque ces particules participent à la formation des nuages – avec un effet opposé, mais de même ampleur, que celui des gaz à effet de serre connus pour leur effet réchauffant, tels que le dioxyde de carbone.

Les auteurs de l'étude, eux, ont rassemblé l'ensemble des mesures disponibles de méthanethiol dans l'eau de mer, auxquelles ils ont ajouté celles qu'ils avaient effectuées dans l'océan Austral et sur la côte méditerranéenne. Puis, ils ont mis ces mesures en relation statistique avec la température de l'eau de mer obtenue à partir de satellites. Ainsi, les chercheurs espagnols et britanniques ont pu conclure que, annuellement et en moyenne mondiale, le méthanethiol augmentait de 25 % les émissions marines de soufre connues.

"Cela peut sembler peu, mais le méthanethiol est plus efficace pour oxyder et former des aérosols que le sulfure de diméthyle et, par conséquent, son impact sur le climat est amplifié", souligne dans le communiqué le Dr Julián Villamayor, chercheur à l'Institut de chimie physique Blas Cabrera (IQF-CSIC), en Espagne, codirecteur de l'étude.

Seul, l'océan ne pourra pas régler nos problèmes…

L'équipe a par ailleurs intégré les émissions marines de méthanethiol dans un modèle climatique de pointe afin d'évaluer leur effet sur le bilan radiatif de la planète : l'impact est encore plus notable dans l'hémisphère sud.

Ce résultat peut s'expliquer par la part plus importante de surface océanique par rapport à la surface terrestre dans cette région, ainsi que par une moindre présence de soufre provenant des combustibles fossiles, du fait d'une activité humaine plus limitée.

Selon les chercheurs, ces nouveaux travaux améliorent notre compréhension de la régulation du climat de la planète en "illustrant l'importance cruciale des aérosols sulfurés". Les auteurs pointent également l'ampleur de l'impact de l'activité humaine sur le climat : "la planète continuera à se réchauffer si aucune mesure n'est prise", avertissent-ils.

Dans nos campagnes, des "bombes de carbone" sont laissées sans protection, alertent des scientifiques

L'ASSÈCHEMENT des tourbières par les secteurs agricole et minier libère tant de gaz à effet de serre que si ce phénomène était un pays, il se classerait 4e pollueur mondial après la Chine, les États-Unis et l'Inde. Combien, parmi ces écosystèmes, sont protégés ? Trop peu, répond une équipe de scientifiques (Conservation Letters) Mieux vaut mettre des bottes montantes pour s'y promener ! Certaines zones humides sont colonisées par la végétation (mousses, sphaignes, joncs et carex) dans un milieu saturé en eau. S'y forme alors une matière végétale fossile, pauvre en oxygène, où la décomposition des matières organiques est ralentie : on parle alors de "tourbières" (Muséum national d'histoire naturelle).

Si ces écosystèmes n'occupent que 3 % de l'ensemble des terres émergées de notre planète, ils contiennent pourtant davantage de carbone – 600 milliards de tonnes – que toutes les forêts du monde. Leur drainage massif pour l'agriculture et l'exploitation minière libère ainsi des quantités phénoménales de gaz à effet de serre.

Or, seules 17 % des tourbières se trouvent au sein de zones protégées, selon une analyse menée par des scientifiques de la Wildlife Conservation Society et leurs collègues, publiée dans la revue Conservation Letters. C'est beaucoup moins que les forêts tropicales (38 %) ou les mangroves (42 %), et cela explique pourquoi près d'un quart d'entre elles sont soumises à une forte pression humaine.

10 pays abritent 80 % des tourbières de la planète

"Le carbone des tourbières a mis des centaines, voire des milliers d'années à s'accumuler et ne peut être remplacé à des échelles de temps pertinentes pour l'action contre le changement climatique", confie la Dr Kemen Austin, première auteure de l'étude, à nos confrères du Guardian. "C'est pourquoi les tourbières sont parfois considérées comme une bombe de carbone", ajoute-t-elle.

Non seulement les tourbières stockent du carbone, mais elles retiennent aussi l'eau, contribuant ainsi à prévenir les inondations et les sécheresses : "Leur valeur pour l'homme, tant au niveau local qu'à l'échelle mondiale, est tout simplement énorme", résume la chercheuse. Les végétaux adaptés à ce milieu gorgé d'eau fournissent le gîte et le couvert à pléthore d'oiseaux, de poissons et de papillons. Les pays qui en possèdent le plus sont le Canada, la Russie, l'Indonésie, les États-Unis, le Brésil, la République démocratique du Congo, la Chine, le Pérou, la Finlande et la République du Congo : ces dix nations abritent ainsi 80 % des tourbières de la planète, recensent les auteurs de l'étude.

En outre, plus d'un quart des surfaces qu'elles occupent (27 %) se trouvent sur les terres des peuples autochtones, révèle l'analyse. Le "renforcement des droits fonciers" de ces populations pourrait donc contribuer de manière significative à la protection des tourbières – et par conséquent à la lutte contre le changement climatique –, suggèrent les scientifiques.

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



La méningite foudroyante est une infection des méninges potentiellement mortelle causée par la présence de bactéries dans le liquide céphalo-rachidien. Contagion, séquelles, risques.

Méningite foudroyante : Cause, âge, contagion, mortelle ?

Si la méningite virale est souvent bénigne, la méningite bactérienne (foudroyante) relève de l'urgence médicale (SAMU) et nécessite un traitement antibiotique urgent.

Définition : c'est quoi une méningite foudroyante ?

"La méningite foudroyante est une inflammation des méninges, c'est-à-dire des enveloppes qui protègent le système nerveux central (cerveau et moelle épinière), explique le Professeur Marc Leone, anesthésiste-réanimateur. Elle est liée à la présence de bactéries dans le liquide céphalo-rachidien, c'est-à-dire une infection le plus souvent, pour les formes typiques, due au pneumocoque ou méningocoque". "Une méningite bactérienne se caractérise par une installation brutale d'une altération de l'état général avec fièvre, maux de tête violents, vomissements, intolérance à la lumière, raideur de la nuque, intolérance à la lumière… S'ajoutent quelquefois des petites taches rouges appelées purpura, prédominantes sur les membres inférieurs et signes de gravité de l'infection (choc septique)". En l'absence de traitement rapide, ces méningites bactériennes peuvent : atteindre d'autres parties du système nerveux central comme le cerveau, le cervelet ou le tronc cérébral (on parle alors de "méningo-encéphalite") ; toucher l'ensemble de l'organisme (infection généralisée ou "septicémie"). Dans ce cas, la maladie est dite "invasive".

Méningite : symptômes, vaccin, schéma, des séquelles après ?

La méningite est une infection résultant de l'inflammation des membranes qui couvrent le cerveau et la moelle épinière appelées "méninges". On distingue les méningites virales, bénignes le plus souvent, et bactériennes, plus dangereuses et qui doivent être soignées d'urgence.

Quelle est la cause d'une méningite foudroyante ?

La méningite foudroyante est liée essentiellement à deux bactéries : le pneumocoque (20 à 30 % de mortalité) et le méningocoque (10 % de mortalité). "Après une infection locale, respiratoire (pneumonie), ORL (angine, otite…) ou chez des patients particuliers (splénectomie, brèche entre cerveau et système ORL) ces bactéries présentes dans le rhinopharynx peuvent passer dans le sang, et infecter le liquide céphalo-rachidien", poursuit le professeur. La méningite à pneumocoque (environ 700 cas par an en France) peut survenir chez l'enfant, mais plus souvent chez l'adulte, rappelle l'Assurance Maladie.

C'est le germe le plus fréquemment responsable de méningites bactériennes. Les infections graves à méningocoques touchent environ 500 à 600 personnes par an (dont deux tiers de méningites), avec un pic de fréquence en hiver. Elles sont responsables de 50 à 60 décès par an. La méningite bactérienne est une urgence médicale, et le traitement doit être mis en œuvre rapidement.

Pneumocoque : premiers symptômes, transmission et traitements

Le pneumocoque est une bactérie qui peut causer des maladies comme des pneumonies, des otites ou des sinusites, mais aussi des méningites qui nécessitent un traitement antibiotique d'urgence. Quels sont les symptômes d'une infection à pneumocoque ? Comment se transmet-elle et dans quels cas se faire vacciner ?

A quel âge est-on le plus à risque ?

D'après l'Assurance Maladie, les personnes les plus touchées par des infections graves à méningocoques sont les enfants de moins d'un an, les enfants entre 1 et 4 ans et les jeunes adultes non protégés par la vaccination de 15 à 24 ans. La méningite à pneumocoque peut survenir chez l'enfant, mais plus souvent chez l'adulte.

La méningite foudroyante est-elle contagieuse ?

"Une méningite foudroyante liée à un méningocoque est contagieuse, précise notre interlocuteur.

La transmission se fait par le biais de fines gouttelettes provenant des voies aériennes supérieures des malades ou des porteurs sains (baiser, toux, éternuements, salive, utilisation d'objet contaminé entrant en contact avec la bouche…).

Étant donné sa contagiosité, la mise en place d'un protocole - isolement respiratoire avec port de masques, antibiothérapie, vaccination des sujets contacts … - pour l'entourage du malade est obligatoire". En cas de méningite foudroyante, il faut réaliser une déclaration de cas à l'Agence régionale de santé (ARS). C'est une procédure obligatoire.

Une circulaire de la Direction générale de la santé du 27 juillet 2018 définit la prévention chez les sujets contacts. Dans tous les cas d'infections méningocociques, l'antibioprophylaxie est préconisée pour l'entourage proche, ce qui empêche la contagion entre les individus : la rifampicine doit être administrée pendant 2 jours.

Toutefois, il existe des contre-indications (hypersensibilité, grossesse, maladie hépatique grave, alcoolisme, porphyrie…), et des résistances à la rifampicine pour de rares souches de méningocoques. La prévention repose alors sur la prise de Ceftriaxone par voie injectable ou de Ciprofloxacine par voie orale, en dose unique. Dans le cas de méningites à méningocoques du sérogroupe A, C, Y ou W la prévention par la vaccination permet de compléter l'antibioprophylaxie instaurée pour la protection des sujets ayant eu des contacts proches et répétés avec un malade (généralement les personnes vivant au domicile du malade) et des enfants en bas âge vivant en collectivité, où la promiscuité est grande.

Méningite à méningocoque : symptômes, transmission, vaccin

La méningite à méningocoque est une infection bactérienne qui affecte les membranes du cerveau et est très contagieuse. Elle peut causer de graves lésions cérébrales et se révèle mortelle dans 50% des cas si elle n'est pas traitée. On fait le point avec le Dr Pauline Belenotti, médecin interniste.

Quelle est la mortalité d'une méningite foudroyante ?

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime, qu'à l'échelle mondiale, une personne sur dix meurt des suites d'une méningite bactérienne et que la moitié des patients souffre de complications graves.

Peut-on guérir d'une méningite foudroyante ?

"Le risque d'évolution rapide d'une méningite foudroyante impose la mise en place d'un traitement antibiotique le plus rapidement possible, si possible dès l'évocation du diagnostic, avertit le professeur Leone.

Dans les pays industrialisés, on utilise en première intention les céphalosporines de 3e génération (cefotaxime, ceftriaxone) en intra-veineuse pendant une durée variable selon le germe (de 4 à 14 jours)". On associe la plupart du temps à l'antibiotique des corticoïdes qui améliorent le pronostic.

Le diagnostic d'une méningite bactérienne est confirmé avec une ponction lombaire pour identifier la bactérie en cause, des hémocultures (= culture de sang permettant également d'identifier le germe) et un bilan sanguin. "On peut également réaliser un scanner cérébral avant ou après la ponction lombaire à la recherche de complications cérébrales".

Quelles sont les séquelles après une méningite foudroyante ?

"Si la prise en charge du patient est rapide, normalement, en quelques jours de traitement, son état se normalise, rassure notre interlocuteur.

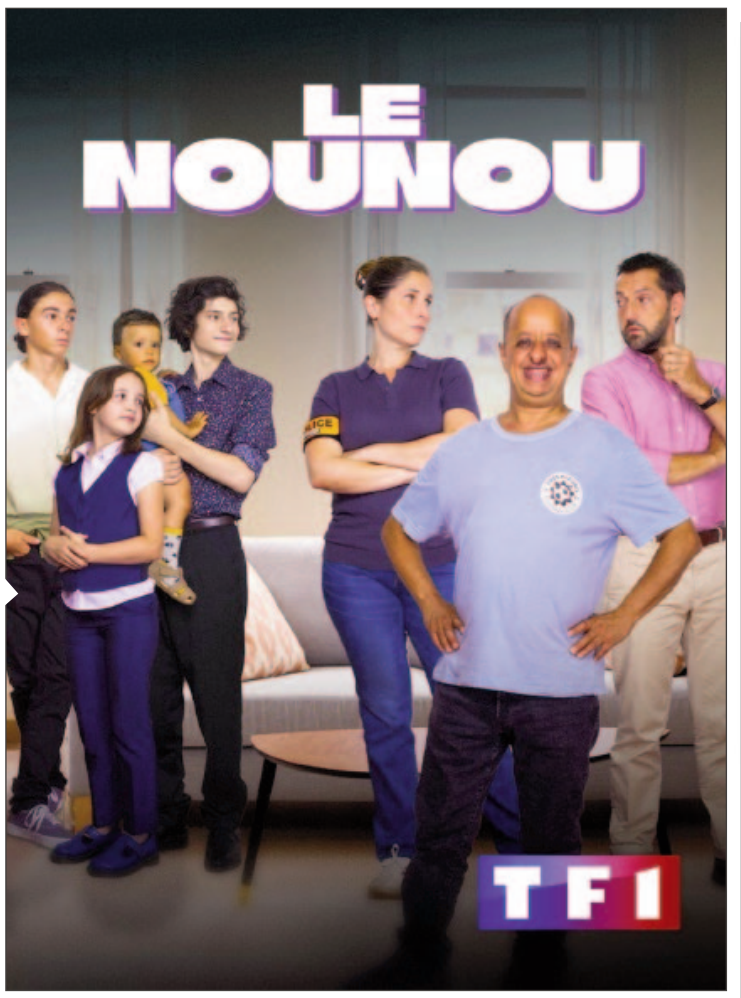
Dans le cas contraire, il peut y avoir des séquelles au niveau neurologique telles que des troubles visuels, cognitifs, auditifs (surdité) ou de la mémoire. Il risque aussi une paralysie voire une gangrène pouvant mener à l'amputation d'un membre".

Le vaccin protège-t-il de la méningite foudroyante ?

"Des vaccins homologués contre la méningite à méningocoque et à pneumocoque sont disponibles depuis de nombreuses années et protègent les patients contre certaines souches", conclut le Professeur Leone. Par ailleurs, la vaccination contre le pneumocoque est obligatoire pour les nourrissons nés depuis le 1er janvier 2018 par : deux injections à deux mois d'intervalle (deux et quatre mois) ; un rappel à l'âge de 11 mois, rappelle l'Assurance Maladie.

Elle reste recommandée chez les personnes non vaccinées jusqu'à l'âge de 24 ans ainsi que chez les bébés nés avant cette date.

BIEN-ÊTRE

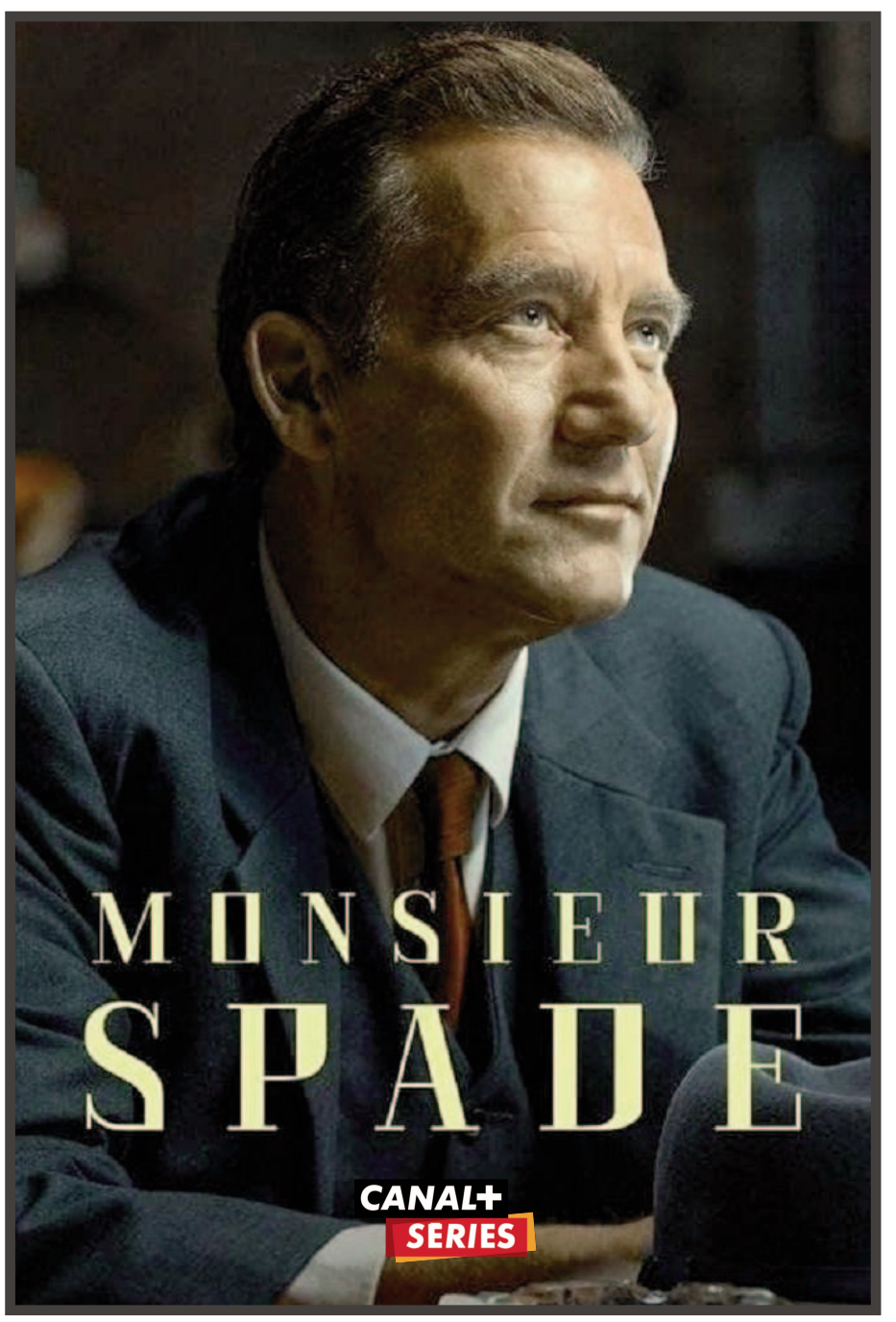




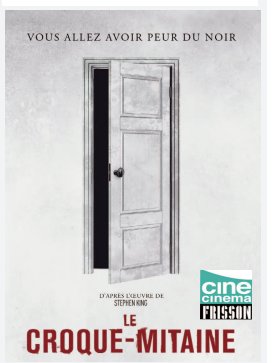




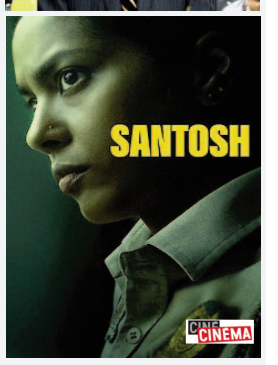


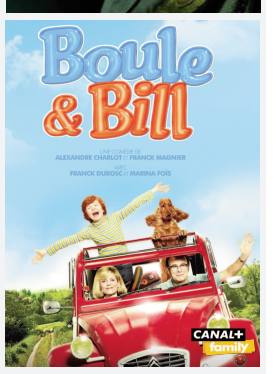


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Série humoristique (2025 - France) — TF1
Le nounou

21h05 Série policière - France 2022 — France 2
L'art du crime

21h00 Humour (2025 - France) — 6ter
Les Bodin's en folie

21h05 Série historique Grande-Bretagne — CANAL+
Marie-Antoinette

22h50 Film d'aventures — W9
Etats-Unis - 2007
Pirates des Caraïbes : jusqu'au bout du monde

20h50 Film d'horreur — CINE+ FRISSON
États-Unis - 2023
Le croque-mitaine

21h05 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

21h00 Comédie dramatique Etats-Unis 2013 — CINE+ PREMIER
Le loup de Wall Street

21h10 Série policière — C8
Commissaire Magellan

21h00 Film policier Grande-Bretagne 2024 — CINE CINEMA
Santosh

20h50 Film pour la jeunesse — CANAL+ family
France - 2013
Boule & Bill

21h15 Film d'action — TMC
Etats-Unis - 2012
The Dark Knight Rises

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique (2024 - Etats-Unis)
Saison 6 - Épisode 1/2/3

What We Do in the Shadows

Guillermo, revenu à la vie humaine après avoir brièvement goûté à l'immortalité, doit réévaluer son rôle et ses aspirations. Pendant ce temps, les vampires constatent qu'ils n'ont guère progressé en un demi-siècle.

22h00

Série policière (2024 - Etats-Unis)
Saison 1 Épisode 1

Mister Spade

Sam Spade, protagoniste emblématique du roman de Dashiell Hammett de 1930, Le Faucon Maltais. Aujourd'hui, âgé d'une soixantaine d'années, il vit dans le sud de la France mais son passé refait surface.
Détective renommé à San Francisco dans les années 1940, Sam Spade coule désormais des jours heureux dans le Sud de la France, à Bozouls, dont il apprécie le charme et les habitants. Le retour d'un vieil ennemi vient perturber sa paisible retraite.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:41	12:43	15:46	18:11	19:36	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:45	12:47	15:51	18:17	19:40

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:59	13:02	16:06	18:31	19:55

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:50	12:53	16:02	18:27	19:46

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:06	13:09	16:13	18:38	20:02

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:11	13:13	16:18	18:43	20:06

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:14	13:17	16:21	18:46	20:10

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8118 — LUNDI 17 FÉVRIER 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	11°
Oran	20°	10°
Constantine	16°	3°
Ouargla	22°	10°

SUITE AUX ENGAGEMENTS DE LA TUTELLE

Les syndicats de la santé annulent leur grève

Après des semaines tendues entre les syndicats de la santé et leur tutelle, le climat semble s'apaiser. Les organisations syndicales agréées du secteur ont officiellement annoncé l'annulation de la grève nationale initialement prévue les 17 et 18 février. Cette décision fait suite à une série de réunions avec le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, durant lesquelles des engagements concrets ont été pris pour répondre aux revendications des professionnels du secteur. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué des syndicats protestataires.

La coalition des Syndicats de la santé publique, composée du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), du Syndicat national des psychologues (Snapsy), du Syndicat national des paramédicaux (SAP), du Syndicat autonome des biologistes de la santé publique (SABSP), ont précisé, à propos de cette décision d'annulation, qu'ils sont conscients que «l'exercice du droit de grève n'est pas une fin en soi», mais que «la résolution des problèmes demeure l'objectif ultime», ajoute la même source.

Ils ont également réaffirmé leur disposition à être partie prenante dans la démarche de dialogue initiée par le ministère, en ce sens, ils ont pris part à plusieurs rencontres avec le ministre de la Santé durant la période du préavis de grève et y ont constaté une «volonté claire et explicite» de la part des autorités d'apporter des solutions à leurs revendications.

A cette occasion, ils avaient exprimé leur indignation face aux statuts particuliers et aux régimes indemnitaires jugés inéquitables et insuffisants pour répondre aux attentes des différents corps de métier de la santé publique. Ces textes, qui régissent les conditions de travail, les rémunérations et les



Le climat semble s'apaiser.

perspectives de carrière des travailleurs du secteur, étaient perçus comme «un générateur d'inégalités» et «d'incohérences», accentuant ainsi le malaise parmi les professionnels de la santé.

Confrontés à une mobilisation grandissante, les services de la tutelle ont rapidement réagi en initiant une série de rencontres avec les syndicats signataires du préavis de grève. Cette initiative visait à désamorcer la crise et à proposer des solutions adaptées aux préoccupations soulevées.

Lors des discussions, Saïhi avait fait part de sa ferme volonté de corriger les dysfonctionnements relevés et d'améliorer les conditions de travail du personnel médical et paramédical. À cet effet, des mesures concrètes ont été décidées. Tout d'abord, il a été convenu de mettre en place un comité de révision des statuts particuliers et des régimes indemnitaires. Ce comité débutera ses travaux dès la semaine prochaine et aura pour mission d'identifier les incohérences, de formuler des propositions concrètes et de soumettre ses recommandations aux autorités compétentes avant la fin du mois de février. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des directives du président de la République, selon les déclarations du ministre de la Santé.

Ensuite, des réunions de conciliation seront organisées avec chaque syndicat signataire. Ces rencontres, qui se tiendront en présence de représentants du ministère du Travail et de la Fonction publique, permettront d'assurer un suivi rigoureux des engagements pris. «Ces réunions seront consignées dans des procès-verbaux officiels garantissant la traçabilité des négociations et des décisions», a précisé le ministre.

Après avoir consulté leurs instances respectives, les syndicats de la santé ont décidé d'annuler le mouvement de grève pour privilégier la voie du dialogue et donner une chance à la mise en œuvre des engagements pris par le gouvernement. Toutefois, cette suspension du mouvement de protestation ne signifie pas un abandon de la vigilance.

Les syndicats signataires ont affirmé qu'ils suivront de près l'application des mesures promises et n'excluent pas de recourir à des actions de mobilisation si les engagements ne sont pas respectés. «Nous avons choisi le dialogue et la concertation, mais nous restons prêts à reprendre la lutte si nous constatons un manque de sérieux ou un non-respect des accords», ont-ils précisé dans leur communiqué. En attendant, les syndicats restent en alerte et assurent qu'ils ne baisseront pas la garde face à d'éventuelles tergiversations. «Le dialogue est amorcé, mais la confiance ne se regagne que par des actes concrets.»

Il convient de noter que l'annulation de la grève constitue un soulagement pour le secteur de la santé, qui aurait pu connaître une paralysie avec des conséquences lourdes pour les patients et les professionnels. Cependant, la réussite de cette démarche repose désormais sur la mise en œuvre effective des engagements pris par le ministère.

Sihem Bounabi

IMPLANTS COCHLEAIRES

La CNAS renforce son soutien aux bénéficiaires

LA CAISSE nationale d'assurance sociale des travailleurs (CNAS) annonce une série de nouvelles mesures visant à faciliter l'acquisition, le renouvellement et la réparation des accessoires externes des appareils auditifs pour les assurés sociaux et leurs ayants droit, y compris les veuves et les orphelins mineurs. Ces décisions sont le fruit de concertations approfondies entre la CNAS, des associations nationales et locales spécialisées dans l'implant cochléaire et la déficience auditive, ainsi que des fournisseurs privés. Parmi les mesures adoptées, l'une des avancées majeures concerne l'exonération de la plupart des composants externes de l'appareil de la surveillance médicale préalable et postérieure, à l'exception du processeur principal. Cette simplification administrative vise à accélérer l'accès aux accessoires essentiels pour les bénéficiaires. En outre, la CNAS prendra en charge le remboursement des accessoires externes en cas de retrait pour des raisons sociales, sous réserve que l'opération soit réalisée par des fournisseurs privés agréés par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Par ailleurs, lorsque le remplacement d'un appareil s'avère impossible, sa réparation en dehors de la période de garantie sera également couverte, tout en respectant les délais de renouvellement et de réparation établis. Fait notable, ces interventions ne nécessiteront plus de passer obligatoirement par les établissements de santé nationaux de référence, offrant ainsi une plus grande flexibilité aux bénéficiaires.

Un autre aspect significatif de ces nouvelles mesures est la couverture totale, à hauteur de 100 % des coûts de remplacement des composants externes des appareils auditifs, sans limitation de montant, y compris les taxes. Cette prise en charge englobe une large gamme d'éléments essentiels, tels que le processeur vocal, l'antenne, le cordon, les piles, la batterie, le dessiccateur, le chargeur de piles, le boîtier de piles, l'aimant et le câble de chargeur de batterie. Le remboursement des accessoires externes se fera soit via les centres d'implant cochléaire, soit par l'intermédiaire de fournisseurs privés agréés, selon un calendrier défini. Actuellement, dix accessoires externes sont pris en charge, avec la possibilité d'élargir cette liste à l'avenir, en fonction des besoins des bénéficiaires et des évolutions technologiques. Avec ces nouvelles dispositions, la CNAS réaffirme son engagement à améliorer la qualité de vie des porteurs d'implants cochléaires en leur garantissant un accès facilité et équitable aux équipements indispensables à leur audition. Pour ce qui est des documents requis par la CNAS pour rembourser les prothèses, le patient, affilié à la CNAS, doit fournir un dossier de prise en charge des frais d'appareillage, c'est-à-dire le remboursement total ou partiel de la prothèse auditive. En effet, le taux de remboursement par l'assurance maladie diffère d'un assuré à un autre, allant de 80% à 100%, selon le degré ou le type du handicap. Il varie également en fonction de la qualité du bénéficiaire de la sécurité sociale, qu'il s'agit d'un assuré social actif, assuré titulaire d'une pension ou d'une rente, assuré social déclaré par la direction de l'Action sociale, ou ayant droit d'assuré social et, également, selon l'âge du patient.

Lynda Louifi

EDUCATION NATIONALE

Poursuite des consultations avec les syndicats

DANS le cadre du dialogue engagé par le ministère de l'Education nationale avec les partenaires sociaux, le premier responsable du secteur Mohamed Seghir Saâdaoui a reçu le président du Syndicat national des superviseurs et d'adjoints de l'éducation (SNSAE), a indiqué un communiqué du ministère. Après avoir fait part de leur déception suite à la publication des statuts particuliers et des régimes indemnitaires, plusieurs syndicats du secteur ont déclaré avoir décidé d'entreprendre des actions de protestation pour mobiliser leurs adhérents autour de leurs revendications. Suite à quoi la tutelle, par le biais du dialogue, tente de désamorcer une crise qui risque de prendre de l'ampleur avec tout ce que cela peut induire comme conséquences sur le déroulement de l'année scolaire, notamment pour les classes d'examen. Dans l'objectif de répondre autant que faire se peut aux doléances des syndicats, le ministre Saâdaoui a «reçu le président du Syndicat national des superviseurs et d'adjoints de l'éducation, en présence du directeur de cabinet du ministère, président de la commission chargée de recueillir les observations et propositions des responsables des organisations syndicales du secteur agréées concernant le statut et le régime indemnitaire, outre les préoccupations socioprofessionnelles des fonctionnaires», est-il précisé dans le communiqué.

Hamid B.

CARAVANE DE SOLIDARITÉ POUR LA PALESTINE

54 tonnes d'aide humanitaire de Khenchela

UNE CARAVANE de solidarité chargée de 54 tonnes d'aide humanitaire destinée à la population de Gaza, en Palestine occupée, a démarré, hier, de la wilaya de Khenchela. Le wali, Salim Harizi, a donné le signal de départ de cette caravane, initiée par la délégation de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA), et comprenant 54 tonnes de denrées alimentaires, de médicaments, de matelas, de couvertures, de vêtements et autres. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la solidarité agissante de l'Algérie avec les populations meurtries de la bande de Gaza qui font face à une situation des plus difficiles en raison de l'agression sioniste, a déclaré Fateh Maarouf, président de la délégation locale du CRA. La caravane, qui a pris la route devant le siège de la wilaya de Khenchela, doit se rendre au centre national de collecte des aides destinées au peuple palestinien situé dans la zone industrielle de Blida, avant d'être acheminée vers ses destinataires en Palestine depuis l'aéroport militaire de Boufarik.

S. N.